

Annexe 1 : Evaluation à mi-parcours du Contrat de ville

Le Contrat de Ville 2015/2020, feuille de route de la politique de la ville pour les quartiers prioritaires **Chancellerie/Gibjoncs/Moulon** et **Val d'Auron**, a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours, conformément aux orientations de la circulaire du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires du 02/03/2017.

L'objet de la démarche était d'apprécier l'impact des interventions conduites au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires, que ces interventions soient le fait des partenaires institutionnels ou de partenaires opérationnels, engagés dans le Contrat de ville.

Les conclusions permettent d'**ajuster les orientations actuelles**, et de dégager des **priorités pour les années à venir**.

La démarche d'évaluation a porté sur un objectif stratégique pour chaque pilier du Contrat de ville :

- Favoriser et coordonner la **réussite éducative** (pilier Cohésion sociale)
- Accompagner les habitants vers un **emploi** durable (pilier Emploi et Développement économique)
- Faire de la **mobilité** un vecteur central de développement des quartiers (pilier Cadre de vie et Renouvellement urbain)

Une mission d'ingénierie, pour accompagner l'équipe Politique de la Ville, a été assurée par Villes au Carré, centre de ressources Politique de la ville pour notre région.

La démarche a été lancée par un courrier cosigné par la Préfète du Cher et le Président de l'Agglomération, Maire de Bourges, envoyé aux partenaires institutionnels en septembre 2018.

Grâce à l'Observatoire territorial de Bourges Plus, les données quantitatives du diagnostic initial ont été mises à jour.

Le 16 octobre 2018, l'ensemble des acteurs de la politique de la ville (institutions, associations, conseils citoyens) a été réuni lors d'un après-midi de travail consacré à la présentation de quelques données et à des ateliers portant sur les trois objectifs objets de l'évaluation, dans le but de mettre à jour le diagnostic, croiser les regards quant aux avancées et aux points de vigilance, partager des propositions d'actions. Une soixantaine de personnes ont participé à cette rencontre.

Des groupes de travail ou comités techniques ont également permis d'apprécier collectivement les problématiques à l'œuvre dans chacun des sujets évalués : l'évolution, les points d'amélioration, les difficultés, etc. Notamment :

- Réussite éducative : un groupe de travail le 11 juin 2018 ; un comité technique Cohésion sociale le 26 février 2019
- Emploi : un comité technique le 25 février 2019
- Mobilité : un groupe de travail le 7 juin 2019

Parallèlement, les échanges bilatéraux habituels entre les équipes du Contrat de ville et les partenaires sont venus compléter ces temps d'évaluation.

Concernant la réussite éducative et l'emploi, des usagers d'actions financées par le Contrat de ville ont livré leur témoignage (cf p.7).

Favoriser et coordonner la réussite éducative

Les enjeux suivants sont confirmés. Les actions qui permettent d'y travailler sont à conforter.

- La lisibilité, la cohérence, voire la coordination des dispositifs (scolaire et hors scolaire)
- L'implication des familles dans l'accompagnement de leurs enfants
- L'état de santé (physique et mentale) des enfants et des adultes
- La fracture numérique et culturelle

Un nouvel objectif est recherché :

- Rapprocher acteurs de l'éducation et acteurs de l'insertion et de la formation professionnelle

Accompagner les habitants vers un emploi durable

Le diagnostic établi en 2015 et les enjeux de l'insertion professionnelle sont confirmés :

- l'inadéquation offre / demande d'emploi et l'importance du savoir-être professionnel
- la difficulté à mobiliser des publics
- les freins que peuvent représenter la mobilité (déplacements) et la garde d'enfants
- la nécessaire pluri-dimensionnalité de l'accompagnement à l'emploi
- la prise en compte des publics spécifiques femmes et jeunes
- la connaissance des dispositifs d'accompagnement à l'emploi et leurs résultats

Il ressort de l'évaluation :

- Les actions relatives à l'objectif « Faciliter la garde d'enfants » sont peu opérantes à ce jour.
- La mobilisation des mesures de droit commun au bénéfice des habitants des QPV est à interroger régulièrement ; la difficulté persiste pour certains dispositifs à disposer de données relatives aux habitants des QPV. Pour ce faire, le CODEVE apparaît l'instance adéquate.
- Le public porteur de handicap est à prendre en compte au même titre que d'autres (jeunes, femmes ...).
- Bourges Plus assurera la mise en œuvre des clauses d'insertion dans le cadre du NPRU.

Faire de la mobilité un vecteur central de développement des quartiers

Il ressort de l'évaluation :

- la réelle difficulté à se déplacer des habitants des QPV qui est d'ordre physique mais aussi sociale/culturelle, sans toutefois généraliser
- le manque de connaissance des offres existantes d'aide à la mobilité
- des améliorations concernant le réseau de transport urbain ; des difficultés persistent :
 - la desserte de certaines administrations et services
 - la jonction des quartiers périphériques entre eux
 - les besoins supplémentaires des personnes âgées
 - le coût de l'abonnement pour les usagers au QF intermédiaires
 - les déplacements des groupes scolaires
- les dimensions complémentaires à travailler pour favoriser l'usage du vélo : apprentissage de la pratique, entretien du matériel, qualité et continuité des aménagements urbains, entreposage (immeuble, école, espaces publics).

Les priorités portent donc sur :

- Au Val d'Auron, mieux circuler à pied et en vélo
- Faire connaître les aides à la mobilité existantes
- Poursuivre la lutte contre les freins à la mobilité d'ordre psychologiques et psychosociaux

**Rencontres avec des usagers/bénéficiaires
d'actions Politique de la ville**

version 01/07/2019

Méthodologie

Cette démarche a consisté à recueillir la parole d'usagers / bénéficiaires d'actions financées dans le cadre du Contrat de ville.

Quelques actions par objectif concerné (« Favoriser et coordonner la réussite éducative » page 2 et « Accompagner les habitants vers un emploi durable » page 15) ont été sélectionnées. Les porteurs des actions ont été chargés d'identifier des usagers volontaires pour témoigner, et de les mettre en relation avec un des enquêteurs : Mme Duclos-Malidor (DDCSPP), Mme Goussard (Bourges Plus), M. Pottier (Bourges Plus).

Les entretiens semi-directifs visaient à recueillir la parole des usagers principalement à propos de trois sujets :

- l'arrivée dans l'action
- le déroulement de l'action
- l'apport de l'action

La question de la mobilité (déplacements) a également été abordée, ainsi que la question du mode de garde d'enfants si l'utilisateur était concerné.

Les citations en italique sont des transcriptions littérales ; le reste de la transcription est le plus fidèle possible aux propos de l'utilisateur.

Ces entretiens se sont déroulés au choix de l'utilisateur avec ou sans le référent de la structure.

***« Favoriser et coordonner
la réussite éducative »***

Actions sélectionnées

CCAS de Bourges : Promouvoir des actions parentalité à partir du service Accompagnement des Parentalités et de ses lieux d'accueil parents-enfants Farandole (Gibjoncs) et Courte Échelle (Val d'Auron)

page 8

PEP 18 : Adulte Relais École/famille

page 9

Caisse des Écoles : Programme de Réussite Éducative

page 11

Accueil et Promotion : Réussite éducative : accompagnement à la scolarité du primaire au lycée

page 13

El Qantara : Accompagnement scolaire, éducation et culture générale

page 13

CCAS de Bourges

Promouvoir des actions parentalité à partir du service Accompagnement des Parentalités et de ses lieux d'accueil parents-enfants Farandole (Gibjoncs) et Courte Échelle (Val d'Auron)

Objectif de l'action : Animation du LAPE : espace de parole, de rencontre, d'échange, de jeu, de socialisation dans une perspective de prévention des troubles de la relation enfant/parent en dehors de toute visée thérapeutique.

Travail en partenariat du service des Parentalités pour contribuer ou organiser de nouvelles actions.

Principe de l'accueil : Lieu en accès libre, sans inscription préalable, respect de la confidentialité des échanges.

Rencontre des professionnelles et des parents au LAPE Farandole des Gibjoncs

Ouverture 4 demi-journées par semaine pour les enfants de moins de 4 ans et leurs familles.

L'animatrice et la psychologue rencontrées décrivent le LAPE comme un jardin public qui permet une bonne mixité sociale des usagers. Le premier travail est d'établir un climat de confiance. La difficulté principale est liée à la précarité de certains publics (SDF qui viennent en journée bien que cela soit une situation rare). Certaines mamans voilées ne sortent pas du quartier, ou alors en groupe de pairs, par peur du regard des autres.

Cet après-midi, 19 enfants étaient présents pour 15 accompagnatrices (14 mères et 1 nourrice), dont une nouvelle maman et son enfant venus avec une connaissance.

Au moment du goûter, rencontre de plusieurs mamans : la discussion a été libre mais il a été difficile de noter les réponses devant les personnes (lieu de confidentialité).

- 2 habitantes du quartier des Gibjoncs, 1 habitante d'Asnières,
- elles viennent régulièrement dans ce lieu depuis quelques mois,
- elles ont connu l'action par la PMI, le pédiatre, par des connaissances, des relations.

Paroles de bénéficiaires :

- Une maman en congés maternité (son bébé de 1mois était gardé par le papa) venu avec son fils de 2 ans et demi, me déclare « *le lieu est super* ». Elle a connu le LAPE par une relation. « *Ici on peut être rassurée sur sa manière de faire ou bien faire autrement.* »

- Une maman venue avec son fils de 2ans : « *Cela m'a appris à me « séparer » de mon fils qui est en Toute Petite Section depuis septembre* ».

Rencontre des professionnelles et des parents au LAPE Courte Échelle du Val d'Auron

Ouverture 2 demi-journées par semaine pour les enfants de moins de 4 ans et leurs familles.

Cet après-midi, 9 enfants présents pour 6 accompagnatrices (5 mères et 1 nourrice), dont une nouvelle maman et ses deux enfants.

Au moment du goûter, rencontre de plusieurs mamans : la discussion là aussi a été libre, avec la même difficulté de noter les réponses devant les personnes (lieu de confidentialité).

Les mamans rencontrées, ainsi que la nourrice, habitent le quartier à part une dame qui habite dans le nord du département (2h aller-retour).

Elles me disent fréquenter régulièrement le lieu. Certaines mamans fréquentent aussi le LAPE Farandole.

Importante mixité sociale, géographique et sociologique.

Le lieu est connu par le CCAS ou par des relations.

Les motivations les plus souvent évoquées : rencontrer d'autres personnes, sortir de chez elle, trouver un lieu hors de chez elle où passer un peu de temps avec leur enfant et permettre à leur enfant d'en côtoyer d'autres (notamment si enfant unique).

PEP 18
Adulte Relais École/famille

Objectif de l'action : Faciliter l'accès à l'information et les démarches pour les jeunes et leurs familles dans le cadre de la scolarité, faciliter le lien avec les équipes enseignantes et de direction des établissements.

Public visé : élèves des collèges Victor Hugo et du Grand Meaulnes, et des écoles élémentaires rattachées.

Ikram – mère de 4 enfants – habite la Chancellerie

Ikram et ses 3 enfants sont arrivés en France en août 2008, venus rejoindre son mari installé en France depuis 30 ans.

Intervention de l'Adulte Relais École/famille :

- A la rentrée 2008/2009, l'aîné, après 10 jours de scolarisation au Grand Meaulnes, présente de grosses difficultés de compréhension. Avec l'appui de l'Adulte Relais École/famille, il est réorienté vers une classe de FLE Langue Étrangère au collège Victor Hugo. De même ses 2 frères sont réorientés sur la classe FLE de Marcel Plaisant. Important travail d'interface, de lien et d'explication de l'Adulte Relais École/famille.
- Ikram a été sollicitée par l'adulte Relais pour venir participer à « l'école des Parents », action à laquelle elle a participé tous les lundis à l'école Marcel Plaisant de 2009 à 2012. « *C'était inoubliable* »
- En 2017, elle a suivi une formation de 40 heures en informatique à l'école Marcel Plaisant. « *Ils nous donnent le temps pour s'exprimer* »

A ce jour :

- L'aîné, arrivé en France à 11 ans, a maintenant 22 ans et finit une licence de Maths/physique à Orléans. Il est aussi coach de Handball à la Source. Il a obtenu la nationalité française en février 2019. Madame me fait voir la photo de son fils lors de la cérémonie à la Préfecture.
- Le second, âgé de 19 ans, est en 1^{re} année de licence Maths/physique à Orléans.
- le troisième est en classe de 4^e au collège Victor Hugo. « *Il a une bonne moyenne, pas de soucis.* »
- Le dernier âgé de 7 ans est scolarisé en cours préparatoire à Marcel Plaisant.

Propos de Madame concernant l'ensemble des intervenants du système scolaire (chef d'établissement, professeurs, Adulte Relais École/famille) :

« *On m'a proposé une classe spéciale FLE. Je n'hésitais pas pour ne pas perdre une année, l'année d'après il était en classe normale.* »

« *Ici, en France, il y a plein de papiers. Ils nous aident bien pour continuer la vie. Ils nous donnent l'envie.* »

« *Maintenant je traduis comme bénévole.* »

« *Ils te donnent la confiance. Je suis aimable tellement je suis fière avec mes enfants. Je me trouve à l'aise et j'ai proposé les traductions.* »

« *Ce qui a permis cela : en premier mon mari et moi, les efforts qu'on a fait pour suivre les enfants plus tout l'entourage du collège.* »

Concernant l'action des Adultes Relais École/famille : « *Ils ont bien fait leur travail.* »

Actuellement, sur le plan professionnel, Madame fait le secrétariat de son mari devenu artisan-peintre, elle est déclarée et touche son propre salaire.

Anne-Marie – 13 ans – en classe de 4^e - habite les Gibjoncs

Anne-Marie est arrivée du Congo en 2016. Elle et sa mère ont été suivies par le CADA Saint François, hébergées dans un premier temps en foyer puis dans un appartement situé au Gibjoncs partagé avec plusieurs familles.

Le contact avec l'Adulte Relais École/famille s'est fait dès son arrivée au collège et a permis, outre d'en expliquer le fonctionnement, de faire le lien avec les autres services (assistante sociale, direction, bourse, etc.).

« *Elle nous a orienté, elle nous a expliqué les règles, nous a aidé pour l'inscription.* »

2016/2017 : en classe de 6^e, elle a suivi le PPRE Passerelle de septembre à novembre puis a intégré le PRE.

2017/2018 : en classe de 5^e, elle a été accompagnée toute l'année par le PRE.

2018/2019 : en classe de 4^e, elle s'exprime bien. Elle est déléguée de sa classe et déléguée au Conseil d'administration « *pour aider à l'avancement de quelque chose* ».

Anne-Marie a des projets, elle souhaite faire plus tard du marketing « *être chef de projet* ». Elle est bien investie dans le CJM Bourges Basket « *si je travaille encore plus, j'aimerais aller au CREPS* ».

« *Cela m'a beaucoup aidé. Si j'avais pas eu le PRE, si je n'avais pas eu cette orientation, je ne serai pas là où j'en suis aujourd'hui.* »

Anne-Marie a 2 petits frères, nés en 2008 et 2010, qui vivent au Congo chez leur grand-mère.

Romain – 16 ans – en classe de 3^e - habite les Gibjoncs

« A mon entrée en 6^e, ma mère avait des difficultés à remplir le dossier. »

Romain, lors de sa 2^e année de 6^e, a pu bénéficier du PRE : « Cela m'a apporté beaucoup d'aide. J'ai pu revoir mes méthodes de travail. Si je n'avais pas compris une notion, il me l'expliquait. »

De la 6^e à la 4^e, il a bénéficié de 2 séances de PRE par semaine, puis d'une séance lors de sa première 3^e.

« Cette année, je n'ai plus de PRE. Cela (le PRE) m'a été très bénéfique. » Concernant ses résultats scolaires actuels : « J'ai envie de dire ça va. » « J'ai trouvé mon stage de 3^e par l'intermédiaire de mon prof principal. J'ai découvert l'administration, découvert l'envers du décor. Je pensais que la Préfecture c'était les cartes grises, les passeports. J'avais beaucoup de clichés. »

Il souhaite s'orienter vers le transport et/ou la logistique et envisage à l'issue de son brevet d'aller en internat à Issoudun pour suivre une seconde « Transport et Logistique ».

« Il n'y a pas que moi, il y a ma petite sœur qui a 12 ans. Elle (l'Adulte Relais) a aidé ma mère pour remplir le dossier pour la classe ULIS. »

Noura G, 45 ans - Omayma G, 19 ans – habitent la Chancellerie

Originaire de Tunisie, la famille G. a vécu de nombreuses années en Italie avant d'arriver en France, à Bourges en juin 2015. Arrivée dans une ville inconnue, il a fallu faire les inscriptions au collège, sans connaître bien le français. Dès l'arrivée au collège, l'accueil les a orientés vers M. Prévost.

Sur les indications de M. Prévost, Omayma et son frère Youssef ont passé les tests de niveau de français. Omayma est alors entrée en 3^{ème}, elle avait 15 ans ; son frère alors âgé de 14 ans a d'abord été en classe de Français Langue Etrangère, quelques mois après il a rejoint une classe de 4^{ème}.

M. Prévost leur a fait visiter le collège, rencontrer l'assistante sociale, les a aidés à s'équiper en matériel scolaire. « Il a fait tout le nécessaire pour que mes enfants commencent bien l'année. »

Elles le sollicitaient dès qu'elles avaient besoin d'aide ou de renseignement. Ses explications sont très claires, il est aussi très encourageant. « On ne le voyait pas pendant un mois, il venait exprès nous voir, nous demander comment ça se passait. »

Sur ses recommandations, Noura est allée à l'association RERS, elle a pratiqué le français lors d'un échange. Elle a également participé aux Thés Parent d'Ado organisés par Rivage. « On a passé de bons moments ensemble, à discuter, à parler de ce qui intéresse les enfants. »

D'autres familles sont dans la même situation. La famille G. dirige des familles de sa connaissance vers M. Prévost également, pour faire les démarches nécessaires, par exemple l'été 2016 une famille nouvellement arrivée.

« L'expérience est positive, alors pourquoi ne pas guider les autres vers M. Prévost. »

« Il n'est pas assistant social, il est comme un lien, entre les familles et d'autres personnes. »

Il n'y a pas que l'inscription et la rentrée. Il y a d'autres besoins. A la demande de M. Prévost, Noura assure l'interprétariat pour d'autres familles, par exemple lors de l'évaluation d'une famille de l'école maternelle Louise Michel. « Même si je ne parle pas bien français, M. Prévost avait confiance. Ça s'est bien passé, avec l'assistante sociale, le directeur. »

La contrainte est que Noura soit disponible, car elle travaille.

En arrivant au lycée, Omayma a récupéré l'année qu'elle avait perdu en passant directement en 1^{ère} ; elle a fait un bac ES, elle est désormais en 2^{ème} année de licence de mathématiques à Orléans. L'année prochaine, elle espère être assistante de prof au collège Victor Hugo, car elle aimerait enseigner.

Youssef a eu son brevet avec mention Très Bien, comme Omayma ; il est actuellement en 1^{ère} Scientifique, son projet est de poursuivre en licence Informatique.

Leur petite sœur, Imen, est actuellement au collège. En 2015, elle a commencé sa scolarité à l'école élémentaire Marcel Plaisant. Elle est toujours suivie par M. Prévost, par exemple dernièrement pour aider à prendre des rdv avec la CPE.

Noura et Omayma mettent en avant l'importance de bien accueillir les familles dès le début. L'action de M. Prévost y contribue beaucoup ; il faut faire plus connaître le dispositif.

Noura a le permis de conduire et une voiture.
Omayma a obtenu son permis ; elle l'a financé grâce à une bourse de mérite qu'elle a obtenue. Elle économise pour acheter une voiture, ce qui serait plus pratique pour se déplacer à Orléans, et revenir chez sa famille à Bourges. Quand elle est présente, puisqu'elle a le permis, elle « soulage » sa mère en faisant des courses, en emmenant sa sœur, etc.

Tamara, 35 ans – Marina, 14 ans (presque 15) - habitent le Moulon

Originaire de Géorgie, et après un passage en Allemagne, la famille est arrivée en France, à Bourges en octobre 2016. Elle était hébergée au Foyer St François.

En arrivant, Marina a passé le test de niveau de français. Elle est allée en classe d'UPE2A pendant un an et cinq mois, puis a rejoint une classe de 6ème. Elle est actuellement en classe de 4ème.

Marina a une petite sœur qui va entrer en CP à la prochaine rentrée.

En arrivant au collège, Tamara et Marina ont rapidement rencontré M. Prévost, qui leur a fait un très bon accueil. M. Prévost est disponible dès qu'on a besoin de lui, pour toute question.

En exemple, à l'occasion de la préparation d'un voyage scolaire en Allemagne, M. Prévost a renseigné et aidé Tamara à faire les démarches quant à une autorisation de sortie du territoire. Il les a aussi mis en relation avec l'assistante sociale, afin de demander une aide pour payer une partie du coût du voyage.

Marina pense déjà à son orientation ; elle souhaite être assistante sociale, et s'est déjà renseignée sur la formation à suivre.

Tamara fait une grande confiance à l'équipe du collège et à M. Prévost ; elle redoute le passage de Marina au lycée.

En cas de besoin, Tamara effectue l'interprète lorsque M. Prévost est en contact avec des familles géorgiennes. « *Il est là pour nous, on est là pour lui. Il nous aide pour tout ce qu'on a besoin. Si on peut l'aider on le fait.* »

Tamara travaille au Relais en tant que femme de ménage ; elle continue de prendre des cours de français, actuellement une fois par semaine à C'est Possible Autrement.

Elle veut progresser en français pour pouvoir suivre ensuite une formation de vendeuse.

Depuis peu, elle essaie aussi d'apprendre le code de la route, C'est Possible Autrement l'y aide. Sans permis, elle se déplace en bus, et est satisfaite des lignes et des horaires proposés.

Caisse des Écoles Programme de Réussite Éducative

Objectif de l'action : Le dispositif « programme de réussite éducative » vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des jeunes, dans le cadre d'un suivi individualisé. Il s'adresse à des jeunes de 2 à 16 ans (et dans certains cas de 16 à 18 ans) qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à la réussite scolaire et éducative.

L'accompagnement du jeune est « personnalisé », avec une intervention « sur mesure » inscrite dans la durée et mise en œuvre par une équipe de professionnels.

Entretien avec le père d'un collégien de 11 ans en classe de 6^e au collège Victor Hugo

Le PRE a été connu par l'intermédiaire du professeur principal. Le jeune est le dernier d'une fratrie de 5 enfants, dont 3 sont encore à la maison. Au cours d'une réunion parents/profs, le PRE lui a été proposé pour son fils.

Le jeune collégien est suivi par le PRE depuis 3 mois, à raison de 2 fois 1h30 par semaine (le vendredi au collège et le mercredi dans les locaux du PRE). Il habite à proximité du collège, y va à pied et rentre manger chez lui le midi.

Apport du PRE pour le père :

- « *Tout ce qui peut l'aider je suis pour.* »
- « *C'est gratuit.* »
- « *Il est un peu lent au collège, ici il a tout son temps.* »
- « *C'est mieux toujours la même personne, il y a la confiance.* »
- « *Au début, il était un peu perdu, le PRE lui a permis d'apprendre à s'organiser, s'orienter dans le collège, trouver les salles de cours.* »

Entretien avec la mère d'un collégien de 13 ans en classe de 5^e au collège Victor Hugo

Madame a connu le PRE par « *l'intermédiaire du maître* » de son enfant.

Son fils est suivi par le PRE depuis la 6^e, tous les mercredis après-midi, à raison d'1h30 avec son ancien maître, actuellement enseignant en SEGPA.

Il est le deuxième d'une fratrie de 3 enfants. Un autre enfant de la famille a déjà bénéficié du PRE.

Habitant à proximité, il se rend à pied au collège.

Apport du PRE pour la mère :

- « *Pour faire ses leçons, avoir plus d'explication.* »
- « *Il est lent à l'oral.* »
- « *Pour être meilleur en français pour l'aider à l'anglais.* »
- « *Le PRE l'aide à prendre confiance en lui.* »

Entretien avec la mère d'un collégien de 15 ans en classe de 3^e au collège Victor Hugo

Le début de l'entretien a démarré en présence du jeune : « *J'ai connu le PRE par une amie qui m'en a parlé, elle-même en PRE* » « *J'étais alors en 5^e* ».

Il a bénéficié de 2 séances/semaine en 5^e, puis d'une séance/semaine en 4^e et en 3^e.

Apport du PRE pour le jeune :

- « *Le PRE est comme une clef, pour avoir de meilleures notes, avoir du soutien.* ».

Poursuite de l'entretien avec la maman, qui a été impressionnée de la manière dont son fils a parlé :

- « *Il s'est bien exprimé.* »
- « *Actuellement il est autonome pour faire ses devoirs.* »
- « *Avant il avait des problèmes de concentration.* »

Entretien avec la mère d'un jeune collégien en classe de 6^e au collège Victor Hugo

Le PRE a été connu par l'intermédiaire de l'enseignant de CM2 de son fils (école Marcel Plaisant).

Le jeune est le 2^e d'une fratrie de 2 enfants. Il habite à proximité du collège et s'y rend à pied ou en vélo aux beaux jours.

En PRE depuis septembre 2018, il bénéficie de 2 séances/semaine, 1 séance au collège et 1 dans les locaux du PRE.

Apport du PRE pour la mère :

- « *Il aime bien venir au PRE.* » « *Il vient sans forcer.* »
- « *C'est différent d'avec l'école, je pense qu'il a moins peur de demander les choses qu'il n'a pas compris.* ».
- « *Le PRE m'a donné de bonnes idées.* »
- « *J'ai pu emprunter des jeux de société.* »
- « *Il est plus concentré, il a fait des progrès, pas forcément d'énorme mais il a la moyenne.* »
- « *En CM2, il oubliait souvent ses affaires. Depuis la rentrée, il n'a eu qu'un seul oubli, maintenant il range son sac la veille.* »
- « *Il est plus volontaire pour faire ses devoirs. Il a plus de motivation pour faire son travail. Cela l'encourage.* »
- « *C'est un travail en équipe PRE/parents.* ».

Accueil et Promotion

Réussite éducative : accompagnement à la scolarité du primaire au lycée

Objectif de l'action : soutenir, accompagner, apprendre à apprendre, "faire avec" les enfants au long de leur scolarité, en fonction des difficultés identifiées dans le parcours scolaire. Former et familiariser les parents au système scolaire français. Les responsables des établissements scolaires repèrent les enfants en difficultés, proposent aux familles l'aide la plus adaptée aux enfants : dispositifs internes ou accompagnement à la scolarité vers Accueil et Promotion. Certaines familles, adultes relais et travailleurs sociaux contactent directement l'association. Les élèves de primaire sont accueillis deux fois par semaine par les équipes d'animateurs d'Accueil et Promotion ; l'accompagnement se fait dans les locaux scolaires.

**Mme B.M – 42 ans – habite Turly
Julie – 36 ans – habite Turly**

Une fratrie est composée d'un garçon de 10 ans et d'une fille de 8 ans ; l'autre fratrie de deux garçons de 12 et 8 ans.

Mesdames ont connu l'action par l'intermédiaire des enseignantes de leurs enfants. Elles ont été invitées à une réunion à l'école, pour une présentation de l'action et de l'association.

Les enfants sont à l'accompagnement scolaire les mardi et les jeudi. Les enfants commencent par goûter, ensuite ils font leurs devoirs avec l'aide des animateurs, puis ils font des activités.

Il arrive à ces dames d'assister aux séances d'accompagnement, après que l'enseignante soit prévenue. A ces occasions, elles aident les animateurs lors du goûter par exemple. Elles trouvent les animateurs gentils et patients avec les enfants.

Elles trouvent qu'assister à quelques séances est important, elles le conseillent aux autres parents.

Ces dames font aussi des propositions à l'association quant à des activités à réaliser, et s'impliquent dans leurs réalisations [*c'est en discutant avec Mme Da Silva que le sujet est évoqué*].

Elles trouvent que cet accompagnement apporte à leurs enfants en premier lieu une aide à la compréhension et de la méthode. Une des dames a très nettement observé chez son fils qu'il gagnait en confiance.

Les enfants vont à l'accompagnement scolaire depuis qu'ils sont en CP. Les dames participent chaque année à la réunion de présentation de l'action, pour être au courant des changements qui peuvent intervenir.

La seule chose qui les dérange, c'est que des enfants sont parfois turbulents, et de ce fait les devoirs ne sont pas toujours finis. Dans ce cas, elles sont d'avis que les parents des enfants concernés doivent être prévenus tout de suite. [*Mme Da Silva précise que c'est bien le cas.*]

Une année, une sortie a été organisée pour les parents et les enfants à l'abbaye de Noirlac. Une des dames y a participé, c'était « *une journée inoubliable* ».

Mesdames encouragent l'association à continuer son action, qui apporte aux enfants confiance en eux, autonomie et méthode d'apprentissage – ce qu'elles-mêmes ne peuvent pas apporter car elles ont fait leur scolarité à l'étranger.

Une des dames a le permis et une voiture ; elle travaille dans les vergers. L'autre dame n'a pas le permis ; elle se déplace à pied ou en bus, ou son mari la conduit ; elle ne rencontre pas de difficulté à se déplacer selon ses besoins.

El Qantara

Accompagnement scolaire, éducation et culture générale

Objectif de l'action : favoriser la réussite scolaire, lutter contre le décrochage, développer l'éveil et l'ouverture culturelle et citoyenne.

L'action se déploie en trois grands volets : l'accompagnement à la scolarité, l'éducation et la culture générale, la médiation avec les familles et les écoles.

L'inscription de la pratique artistique au cœur du dispositif de réussite éducative a été actée et conditionne désormais l'accès à l'accompagnement à la scolarité.

L'accompagnement scolaire occupe une place centrale dans cette action. Des activités complémentaires culturelles, artistiques et scientifiques viennent nourrir le socle de culture générale. Un programme dédié est organisé notamment les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires.

Mme A. – 56 ans – habite Turly
Ses filles, Dania et Ramine, 8 ans

Madame a deux filles, des jumelles de 8 ans, Dania et Ramine, qui participent à l'accompagnement scolaire proposé par El Qantara, ainsi qu'aux activités de danse orientale, et de danse classique depuis cette année.

Dania et Ramine sont à l'accompagnement à la scolarité depuis leur entrée en CP, il y a deux ans.

Son fils aîné, désormais adulte, lui a dit qu'il venait déjà à El Qantara quand la famille A. est arrivée à Bourges. Il venait tout seul, Mme A. ne connaissait alors pas l'association.

Pour ses filles, Madame a eu connaissance de cette action par l'intermédiaire d'amies. Elle cherchait de l'aide, et elles l'ont orientée vers El Qantara car « *elles trouvaient que c'était bien, ça aidait leurs enfants* ».

Elle a rencontré l'association la première année en septembre, lors d'un entretien individuel au bureau de l'association car les inscriptions avaient déjà eu lieu.

Lors de l'inscription, Mme A. a appris que ses filles devaient également pratiquer une activité artistique au sein de l'association. Cela lui convenait, « *c'est bien que tout soit au même endroit* ». Ses filles ont choisi, elles voulaient apprendre la guitare, mais faute de place, elle les a inscrites à la danse.

Mme A. essaie d'amener ses filles à l'accompagnement tous les jours, « *car il n'y a que comme ça que ça aide* ». Son but est vraiment que ses filles soient aidées pour faire leurs devoirs. « *Je ne sais pas les aider pour leurs devoirs, il n'y a que là que je peux les amener, pour m'aider. Je fais les devoirs avec elles quand elles n'ont pas fini ici, mais je n'y arrive pas bien* ». « *L'aide aux devoirs, je sais que ça les aide ; elles ont beaucoup avancé* ».

Mme A. assiste tout le temps aux séances.

Une de ses filles n'est pas passée en classe supérieure l'année dernière, mais ce n'est pas parce qu'il n'y a pas eu assez d'aide à El Qantara, c'est parce qu'il y a eu un problème familial qui l'a mis en retard.

Dania et Ramine restent au moins une heure à chaque venue ; elles font leurs devoirs, et parfois davantage s'il y a le temps. S'il y a trop de monde, elles font juste leurs devoirs et elles s'en vont. « *Ça se passe très très bien, moi j'aime bien, l'année prochaine je les inscrirai encore* ».

Elles aiment bien travailler avec Jean-Michel [NB : *le responsable de l'activité*], il explique bien et il est calme avec les enfants. S'il n'est pas disponible elles travaillent avec un autre animateur.

Tout le monde vient quand il veut ; parfois il n'y a personne, parfois il y a trop de monde. Les enfants qui ont fini font beaucoup de bruit par rapport aux enfants qui sont encore en train de travailler. C'est gênant. C'est pourquoi Mme A. reste avec ses enfants, pour qu'elles ne dérangent pas les autres quand elles ont fini.

Pendant les vacances, il faut être présent, car il y a des stages de danse.

L'association dit qu'il n'y a pas beaucoup d'argent pour acheter les costumes de danse.

Mme A. apporte le goûter de temps en temps. Elle a fait des galettes à l'occasion d'un évènement.

Elle recommande souvent l'association à des personnes qu'elle connaît. Elle en a déjà fait venir plusieurs. Certaines ne connaissent pas l'association, d'autres pensent qu'il y a trop d'enfants, mais finalement changent d'avis après être venues.

Mme A. a le permis et une voiture. Elle ne connaît pas les lignes de bus.

Actuellement, quand elle a besoin, elle fait garder ses filles par une amie.

Pendant les vacances, il arrive qu'elles aillent au centre de loisirs. Petites, elles sont allées à la crèche.

Dania et Ramine, 8 ans, scolarisées à l'école de Turly :

« *Au début on était un peu timide. Après on a eu l'habitude.* »

« *Quand on sort de l'école, on vient à l'aide aux devoirs, ici. On fait la danse classique le jeudi, et la marocaine le mercredi.* »

« *Quand on n'a pas beaucoup de devoirs, on fait à la maison. Quand on a beaucoup de devoirs, on vient ici.* »

« *A l'aide aux devoirs, on travaille avec Jean-Michel. Dès fois aussi avec Kheira, Bernard ou Omar.* »

« *Quand c'est les vacances, on apprend les choses avec des jeux, par exemple le jeu de la grammaire.* »

« *Les enfants, il y en a des nouveaux, et d'autres pas nouveaux. Certains sont de notre école aussi.* »

« *On joue avec la balle quand on attend pour travailler avec Jean-Michel par exemple, quand il est déjà occupé. Il y a des fois des chamailleries pour la balle.* »

Tharsiga – 21 ans – habite la Chancellerie

Tharsiga est Sri Lankaise, elle est arrivée en France en 2013, à l'âge de 15 ans. Elle fait aujourd'hui un BTS NDRC au lycée Jacques Cœur.

En arrivant en France, son père a habité à Paris. Il est ensuite venu à Bourges, car la vie y est moins chère. Il a alors fait venir sa femme et sa fille.

C'est une dame skri lankaise qui a parlé d'El Qantara à Tharsiga, et de l'aide pour apprendre le français.

El Qantara a aidé Tharsiga pour le français, elle estime que c'est grâce à l'association qu'elle a désormais un bon niveau, et qu'elle a pu faire son parcours scolaire. *« Ils m'ont vraiment aidé à parler français, à l'écrire et le comprendre. Ils sont très gentils. Quand je suis arrivée, je ne connaissais pas un mot de français. »*

Au début, Tharsiga fréquentait les séances d'accompagnement scolaire tous les jours, parce qu'elle en avait besoin. Par la suite, elle venait un peu moins souvent. Lors des séances, elle *« se mettait à côté des personnes [animateurs] qui la connaissaient bien »*. Elle a fréquenté l'accompagnement scolaire jusqu'en terminale.

Au collège, la première année, elle était en classe Français Langue Etrangère ; la deuxième année en classe de 3^{ème} normale à la fin de laquelle elle a obtenu le brevet. Elle a fait son lycée à Alain-Fournier, où elle obtenu le bac, et est maintenant en BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC) au lycée Jacques Cœur. Elle a validé sa première année, et va passer en 2^{ème} année. Le choix de cette orientation vient du fait que Tharsiga voudrait travailler dans une banque ; elle a participé au forum de l'orientation et s'est renseignée auprès de ses proches et des *« enseignants »* d'El Qantara.

Tharsiga a aussi suivi des cours de musique (pendant un an), ainsi que des cours de danse du Maghreb, mais la préparation du bac ne lui a ensuite plus trop laissé de temps pour ce faire.

Elle pratique également la danse indienne, elle a d'ailleurs dansé dans un spectacle d'El Qantara. Mais ses études lui demandent beaucoup de travail, et elle n'a pas le temps de pratiquer ces activités.

Lorsqu'elle a le temps, elle est désormais à son tour bénévole à l'accompagnement scolaire, pour l'anglais et les mathématiques.

Elle recommande volontiers l'association, car les enfants y sont bien aidés. *« Les enfants en difficulté, ils doivent y aller. Je dis à toutes les familles sri lankaises d'y aller. Des parents ont inscrit leurs enfants à l'association, parfois aussi à la danse. Ça aide beaucoup. »*

Si elle devait donner un conseil à l'association, ce serait qu'il y ait davantage d'animateurs, car à certains moments, il y a beaucoup d'enfants.

Les choix en termes d'orientation sont restreints à Bourges : il n'y pas beaucoup d'universités, et ensuite pas beaucoup de travail.

Pour la suite, elle a pensé à une licence Banque, mais il n'y en a pas à Bourges. *« C'est dommage. Je veux bien habiter avec mes parents, mais je devrais déménager car il n'y en a pas ici. Je vais être toute seule, je n'aime pas trop, j'hésite. Ça me dérange de quitter mes parents, ils n'ont que moi, ils n'ont pas d'autres enfants. Ils vont être tous seuls, ils ne parlent pas bien français, c'est moi qui m'occupe de tout. Ils prennent des cours de français, mais c'est difficile quand même pour eux. A Bourges j'ai la liberté, je peux me déplacer toute seule, je n'ai pas besoin de mon père. »*

Tharsiga n'a pas encore le permis, elle a passé le code et est en train d'apprendre à conduire ; elle se déplace à pied ou en bus. *« Le samedi il n'y a des bus que jusqu'à 20 heures ; le dimanche il n'y a pas de bus. Ceux qui n'ont pas de voiture, ils galèrent. Mon père n'a pas le permis, le dimanche il met une heure pour aller à pied jusqu'à la cathédrale. »*

**« Accompagner les habitants
vers un emploi durable »**

Actions sélectionnées

Mission locale : Passeport pour l'emploi - Coaching mené par Arnaud Savin	page 16
Tivoli Initiatives : Médiation vers l'emploi pour les jeunes	page 18
CIDFF : Femmes des quartiers prioritaires : Mobilisation vers l'emploi	page 20
Bourges Agglo Services : Chantier d'insertion / Insertion Emploi	page 22

**Mission locale
Passeport pour l'emploi - Coaching mené par Arnaud Savin**

Objectif de l'action : Favoriser les contacts humains et booster l'accès à l'emploi. Action qui se déroule sur une semaine de 5 journées de coaching pour rechercher stage, contrat, emploi ... pour travailler la stratégie et la méthodologie avant, pendant et après la recherche.

Public visé : 10 à 12 jeunes demandeurs d'emploi résidant en quartiers prioritaires

Rencontre collective avec 3 jeunes ayant participé à l'action

Les 3 jeunes rencontrés ont connu l'action Coaching par l'intermédiaire de leur conseiller Mission locale.

□ Jeune femme - 26 ans – habite le Val d'Auron :

Elle est suivie par la Mission locale depuis 2014 et recherche un emploi dans la restauration (service en salle).

Lors du Coaching :

« 1^{re} visite au restaurant pour les fonctionnaires »

« la 1^{re} fois j'étais un peu stressée, d'habitude je dépose mon CV. »

Puis elle s'est présentée dans 4 restaurants et a été rappelée 3 fois « mais les horaires ne convenaient pas à cause des horaires de crèche de ma fille ».

Elle vient de déposer un CV à la Mairie de Bourges pour travailler dans les cantines.

Elle possède le permis de conduire et une voiture.

□ Jeune fille - 17 ans – habite les Gibjoncs :

Elle est suivie par la Mission locale depuis septembre 2018. Elle a été auparavant scolarisée en SGEPA.

Concernant l'action Coaching, elle se souvient :

« On a fait genre des lettres de motivation individuelles, si on cherchait le même métier on travaillait en groupe. Dès le mercredi après-midi, on allait sur le terrain en groupe par style de métiers pour les démarches. »

« Pour l'entretien avec l'employeur, on allait tout seul, après on voyait M.Savin (le coach), au 2^e entretien on y allait ensemble pour savoir ce qui était bien ou pas bien. »

Concernant les visites : « je m'en rappelle plus. »

Elle recherche dans le commerce mais suite à un EPP (Élaborer son projet professionnel) à Tivoli, elle hésite entre le commerce et l'animation. Elle envisage de passer le BAFA et se voit travailler avec des jeunes enfants plutôt qu'avec des adolescents.

Elle hésite à se lancer dans la Garantie Jeunes, et exprime sa peur du groupe. Son grand frère participe actuellement à la Garantie Jeunes.

Elle a commencé le permis.

□ Jeune homme - 22 ans - habite La Chancellerie :

Il est suivi par la Mission locale depuis ses 17 ans. Il est aussi connu par la médiatrice Emploi de Tivoli.

Concernant le Coaching :

« Dès le lundi, on a tapé dans le vif du sujet. 2 jours et demi en salle et 2 jours et demi sur le terrain. Seuls 3 mecs présents sur 12. On partait à 6 dans un minibus. Je suis allé route de la Charité pour démarcher Carrefour, un carrossier, un boucher. »

« C'est toujours bon d'avoir des contacts. »

« La zone industrielle est mal desservie par les bus. »

« Tout ce que l'on doit dire tient dans le CV, il faut le savoir par cœur. »

« Pour les gens timides, il faut serrer la main tout de suite. C'est plus vivant, plus appréciable pour le patron. Après il se souvient de moi. »

Il dit se ressourcer souvent du livre de M.Savin dans ses démarches actuelles. « C'est un livre très pédagogique. »

Il a aussi participé à la Garantie jeunes : « la Garantie jeunes, c'est vraiment sympa. »

Jeune fille – 18 ans – habite Baugy

Elle a connu l'action par l'intermédiaire de son conseiller Mission locale qui la suit depuis septembre 2018.

« J'avais envie de rien mais après je me suis dit ok fais-le. L'action m'a appris à démarcher, à rédiger un bon CV pour se démarquer des autres, à aborder un patron. »

« Un patron, au 1^{er} contact il nous scanne direct. »

Le Coaching s'est déroulé sur 5 jours :

1^{er} jour, présentation et travail sur le CV et la lettre de motivation ;

2^e jour, suite du travail sur le CV et la lettre de motivation ;

les 3 jours suivants, démarchage des employeurs (centre-ville, route de la Charité, zone de l'autoroute) avec un point journalier fait avec l'intervenant en fin de journée.

« La lettre de motivation ça aide à se démarquer des autres. On était très motivé dès le départ. Il nous a fait comprendre que si on ne s'intéresse pas, plus tard on sera encore au chômage. C'était des petites aides qu'il nous donnait, des conseils adaptés au projet. »

Sur le savoir être : « être ponctuel, respectueux, bien parler ».

Sur le savoir faire : « comment bien démarcher un patron, comment lui parler, trouver le juste milieu ».

Concernant l'intervenant du Coaching : « Il nous encourageait à chaque fois. »

Avant d'être suivie par la mission locale, elle avait fait 2 ans de CAP vente en alternance, expérience dont elle ne garde pas un très bon souvenir. Rencontrer un employeur n'était pas très nouveau pour elle cependant elle reconnaît qu'elle a appris à « modifier ses erreurs, à plus écouter ».

Elle déclare qu'au niveau professionnel « cela ne m'a rien apporté, je n'ai rien trouvé » mais reconnaît l'apport suivant « il nous a aidé à bien faire les papiers ».

Sur la durée de l'action : « Moi personnellement cela ne m'a pas aidé. C'était trop court une semaine. »

Depuis mars 2019, elle a intégré la Garantie jeunes et considère que cet accompagnement lui laisse plus de temps. « À la Mission locale, on a un suivi. C'est comme si on avait Papa Maman. À Pôle Emploi, on dé motive. »

Après un stage dans une chocolaterie, elle recherche un stage pour le mois de mai et mène une réflexion sur une éventuelle reprise d'étude dans le cadre d'un Bac pro vente.

Concernant la mobilité : elle se déplace en train et essaie de rentabiliser son déplacement sur Bourges (8€ aller/retour) en regroupant ses démarches. Elle fait des économies pour passer son permis.

Tivoli Initiatives
Médiation vers l'emploi pour les jeunes

Objectif de l'action : deux adultes relais ont pour mission de repérer et d'accompagner les jeunes habitant les quartiers prioritaires, vers les services publics de l'emploi et favoriser leur accès aux droits commun. Les missions mises en œuvre par les adultes relais s'inscrivent dans le respect des actions existantes sur le territoire.

Cette action est menée par Soraya Agboubi au Val d'Auron et Amélie Demangeot à Chancellerie Gibjoncs Moulon.

Jeune homme - 20 ans - habite le Val d'Auron depuis 2017

Dernier d'une fratrie de 3 garçons, il habite chez sa mère. Il a arrêté sa scolarité à 15 ans.

Il a fait connaissance avec la médiatrice Emploi lors d'une de ses interventions « aller vers ».

Depuis, « grâce à elle, j'ai pu faire une remise à niveau, ça m'a vraiment aidé. Il fallait une remise à niveau pour la garantie jeune ». Il a participé à la garantie jeune de septembre 2017 à septembre 2018 et a pu ainsi avoir ses premières expériences du monde du travail (stages Mac Do et Kebab).

À la fin de la garantie jeune : « elle m'a trouvé des boîtes d'intérim. On y va ensemble. Elle m'a trouvé une boîte de maçonnerie ». « Je ne peux pas rester sans bosser, sans rien faire ».

Inscrit dans des boîtes d'intérim qu'il contacte régulièrement, il a ainsi pu travailler à plusieurs reprises dans la manutention pour des durées variables mais bien souvent courtes. Toujours inscrit à la mission locale, il s'y rend pour la mise à jour de son CV.

Concernant la mobilité, il a passé son permis de conduire durant la période de la garantie jeune. Il possède une voiture.

Médiation toujours en cours permettant un étayage pour ce jeune qui a déjà beaucoup progressé.

Lorelei - 18 ans - habite le quartier Maréchal Juin aux Gibjoncs

Elle connaît la médiatrice depuis avril de cette même année.

Elle était en fac d'anglais à Tours, ça ne lui plaisait pas, elle a décidé d'arrêter ses études et de revenir à Bourges. C'est justement sa mère qui, en fréquentant l'association RERS, s'est faite conseiller par un des membres d'aller à Tivoli, « et a surtout donné le nom d'Amélie ».

Lors de sa première venue à Tivoli, Amélie n'était pas présente ; Lorelei n'était « pas très ouverte » car elle est plutôt timide, elle s'est retrouvée dans un groupe et la personne qui animait ne l'a pas mise à l'aise.

Elle a ensuite rencontré Amélie, cela s'est bien passé car ce n'était pas en groupe. Quand Amélie a expliqué tout ce qu'elles allaient faire ensemble, Lorelei s'est « sentie sauvée », car « même si ce n'est pas grave d'arrêter ses études mais que tout le monde dit qu'il faut continuer les études, c'est bien qu'il y ait quelqu'un qui est avec nous et qui nous explique que ce n'est pas grave, et qu'il vaut mieux faire ce choix que de rester là où on est. »

Pour Lorelei, « c'est un très bon accompagnement ». Depuis avril, elles ont un rdv une fois par semaine à peu près. Elles travaillent selon « la technique de l'entonnoir », pour trouver le métier qui lui correspond le mieux. Au début, elles ont utilisé des outils pour déterminer les centres d'intérêt de Lorelei, ses aptitudes, ses qualités et défauts aussi, de manière à identifier les branches professionnelles qui seraient les plus adaptées. Elles ont aussi établi un CV, et vont prochainement préparer des lettres de motivation.

Quand toutes les démarches auront été faites, les rdv pourront être plus espacés.

Travailler avec Amélie apporte à Lorelei de la sécurité, et de se sentir moins seule. Cela la rassure, et cela rassure aussi sa mère. Au début, sa famille n'acceptait pas qu'elle abandonne ses études ; avec l'accompagnement d'Amélie, Lorelei explique à sa famille toutes ses démarches.

Elle travaille actuellement avec Amélie à s'inscrire sur ParcoursSup, car son but est désormais de reprendre des études en Ressources Humaines. Elles établissent les formations à demander dans ParcoursSup, ainsi que des alternatives si cela ne fonctionne pas, notamment l'entrée dans une mission de service civique. Amélie connaît plein d'associations, donc elle peut lui conseiller plusieurs choses.

L'accompagnement se poursuivra tant que Lorelei le sentira nécessaire, à un moment donné il faudra se dire « c'est bon, on a réussi ce qu'on avait prévu », mais

elle a « *le temps de se tromper encore trois fois, et Amélie sera encore là* » pour l'aider. Ça se voit qu'Amélie aime son métier, même s'il n'est pas très reconnu ; « *ça fait plaisir de voir quelqu'un qui aime son métier* ».

Après la première séance, Lorelei a appelé ses deux meilleurs amies pour leur conseiller de venir rencontrer elles aussi Amélie, mais une est déjà en Garantie Jeune, et l'autre se fait accompagner par le CIO.

Au quotidien, Lorelei se déplace grâce à l'aide de sa mère qui la conduit, ou bien en bus ou à pied.

A Tours, Lorelei n'estimait pas nécessaire de passer le permis car il y avait beaucoup de réseaux de transport en commun, d'ailleurs « *il en faudrait plus à Bourges. A partir d'une certaine heure, on sait qu'on ne peut plus prendre les transports. S'il y en avait davantage, j'aura davantage envie de me déplacer.* »

Jimmy - 23 ans - habite la Chancellerie

Il a rencontré Amélie à l'occasion d'un rdv avec Olivier Péron, de la Mission Locale, en septembre 2017.

Ils se voient parfois tous ensemble : Olivier Péron, Amélie et Jimmy.

Lorsqu'il a rencontré Amélie, il lui a expliqué ses problèmes de dettes, auprès de la banque et de l'hôpital, etc. Elle « *m'a tout de suite aidé* », ils sont allés rencontrer l'UDAF.

Elle « *m'a aussi aidé à faire ma carte Vitale, ma carte de bus, mon avis d'imposition* ».

Par exemple, pour la carte de bus, ils sont allés au CCAS pour le quotient familial et avoir l'aide du Fonds d'Aide aux Jeunes

Ils se voient régulièrement, soit au cours de rdv planifiés, soit à l'occasion d'actions collectives organisées par Tivoli Initiatives auxquelles Jimmy participe, telles que des sorties ciné, barbecue dans les marais, etc.

Amélie « *m'accompagne parfois à des rdv, elle vient même me chercher à la maison* » (parce qu'ils sont voisins).

Lorsque cela concerne la situation de Jimmy, l'aide d'Amélie peut concerner d'autres membres de la famille également. Par exemple, en aidant la famille à remplir la demande de CMU.

Lorsque Jimmy reçoit un courrier qu'il ne comprend pas, il vient voir Amélie pour des explications.

Actuellement, Jimmy travaille avec Amélie sur une demande de logement et d'emploi. Avec la Maison des Adolescents, un dossier de demande de reconnaissance de travailleur handicapé auprès de la MDPH a été initié, pour pouvoir bénéficier d'un ESAT et d'une pension de famille associée. Jimmy va faire des mises en situation dans trois établissements, et il choisira avec la MDPH celui qui conviendra le mieux. Dès qu'il y aura une échéance fixée, Jimmy pourra être accueilli à l'Espace Habitat Jeune de Tivoli Initiatives, parce que les relations avec sa famille sont compliquées.

L'accompagnement touche à sa fin ; Amélie va passer le relais à la MDPH et à l'ESAT où ira travailler Jimmy, « *mais quand même on va se voir, je reviendrai la voir.* »

« *Si Amélie n'était pas là, je n'aurai pas mon avis d'impôt, je n'aurai pas non plus ma carte de bus, ni ma carte Vitale.* »

Jimmy n'a jamais travaillé.

En Ile de France, il a fait une formation dans le secteur de la préparation de commande, et une dans le secteur de l'informatique. En août 2017, il a déménagé pour venir à Bourges, et a arrêté du même coup sa formation.

A Tivoli Initiatives, il a fait un Visa Trois-En-Un, qu'il a obtenu.

Jimmy a parlé d'Amélie à ses amis, Anderson et Wilson, ainsi qu'à son cousin.

« *L'action d'Amélie, c'est d'aider les jeunes, c'est bien* ».

Jimmy se déplace en bus. Parfois le bus ne passe pas souvent (ligne n°7) ; il n'y en a pas le dimanche.

Mehdi - 21 ans - habite le Moulon

Mehdi connaissait Tivoli Initiatives car il connaît Renaud Mettre, le président de l'association. Lorsqu'il a eu des problèmes avec sa mère, il s'est renseigné sur Tivoli et est venu rencontrer Amélie, en 2016. « *Petit à petit, on a avancé ensemble, à trouver des formations.* »

A l'époque, il n'avait pas de formation car il a arrêté sa scolarité en 3^{ème}. Mehdi avait été orienté en carrosserie mais cela ne lui plaisait pas. Il a travaillé dans la restauration.

Avec l'accompagnement d'Amélie, il a d'abord participé à Elaborer son Projet Professionnel (EPP), une formation de 3 mois. Il a ensuite rejoint l'EPIDE, mais n'y est resté que 3 mois. Après, il est entré en Garantie Jeunes à la Mission Locale, il y est resté le temps prévu, soit un an. C'est au cours de cette période que l'accompagnement d'Amélie est arrivé à terme. Hébergé alors au Relais, il a ensuite été suivi par cette structure.

Il a ensuite débuté une mission de volontaire en service civique à la Ligue de l'Enseignement, au sein de l'Equipe de Prévention Itinérante. Il a arrêté sa mission 2 mois plus tard car il doit être embauché très prochainement en CDI à 35h à Chausport, un magasin de chaussures en centre-ville, suite à un stage fait lors de la Garantie Jeunes.

Il a demandé et obtenu il y 2 mois un logement à l'Espace Habitat Jeunes de Tivoli ; il y loge en attendant de pouvoir louer un appartement, grâce à son futur CDI.

Avec Amélie, il a travaillé au sujet de son diabète : accepter sa maladie et faire des démarches, comme par exemple prendre rdv chez le médecin.

Le temps de l'accompagnement d'Amélie, ils se voyaient régulièrement au début, puis de manière moins fréquente au fur et à mesure qu'il avançait avec Le Relais.

Quelques rdv se sont faits avec la participation de sa mère.

Il a quelques fois participé à un ou deux temps collectifs, mais il ne trouvait pas toujours les thèmes intéressants.

A ses yeux, les objectifs fixés quant à l'accompagnement d'Amélie sont remplis.

Plusieurs choses ont permis qu'il avance.

« L'accompagnement d'Amélie m'a donné confiance en moi, m'a aidé ma mère et moi car nous étions en conflit, a permis que je prenne mon envol. »

« Quand on est tout seul, on n'a pas beaucoup de connaissances. Au début, je ne savais pas qui appeler, je ne savais pas me renseigner. »

Il a conseillé à 2 ou 3 personnes de venir la rencontrer également. Il apprécie qu'Amélie soit « vraie. Je voyais qu'elle avait vraiment envie d'aider, alors je l'ai conseillée ».

Il souligne l'importance d'aller vers les jeunes, sans attendre qu'ils viennent d'eux-mêmes. Jeune, on a peur du jugement des autres, il y a des sujets dont on n'ose pas parler avec ou devant ses amis. On attend, on ne sait pas où aller.

Mehdi a passé son code, il va passer la conduite. Il se déplace à pied.

CIDFF

Femmes des quartiers prioritaires : Mobilisation vers l'emploi

Objectifs de l'action :

Favoriser les démarches d'insertion et d'émancipation sociale des femmes des quartiers prioritaires ;

Permettre la conciliation entre vie professionnelle, vie familiale et vie sociale ;

Répondre aux attentes spécifiques des familles monoparentales ;

Favoriser le lien social et l'entraide entre parents ;

Permettre à des femmes éloignées de l'emploi, d'envisager un avenir professionnel ;

Créer au sein d'un groupe une émulation et des échanges pour lever les freins à un retour à l'emploi ;

Des ateliers, menés par Martha IREGUI Conseillère d'Insertion Professionnelle au CIDFF, sont proposés à des femmes éloignées de l'emploi pour construire leur avenir professionnel. Trois groupes de 6 à 8 femmes sont formés et suivent 9 ateliers chacun. Les sujets de la conciliation des temps familiaux et professionnels, de la gestion du stress, de la connaissance des ressources sont par exemple traités.

R – 42 ans – 7 enfants de 17 à 6 ans – habite le quartier en face du CREPS

Elle a connu cette action par l'Épicerie solidaire, lors d'une intervention du CIDFF sur la recherche d'emploi.

« Je l'ai appelé et pris un rendez-vous. Elle m'a parlé de la formation mobilisation vers l'emploi. »

Les séances de la formation (nov 2016 à janvier 2017) se sont déroulées au CIDFF et une fois à Tivoli. Madame a pu se libérer et a mis ponctuellement les enfants à la cantine. Elle est venue en bus. De mémoire, elle se souvient de 6 ou 7 femmes présentes et a gardé contact avec 2 dames.

« Cela m'a beaucoup apporté, notamment dans la gestion du temps, du stress et aussi pour m'aider à faire un CV et mes démarches de recherche. »
« Martha (l'intervenante) est vraiment présente, elle m'a beaucoup encouragé dans mes démarches et recherches. »

L'intéressée a passé le CAP Petite enfance par le CNED, diplôme obtenu en 2018. Elle prépare actuellement le DAEU à l'IMEP, diplôme qu'elle passera en juin 2019. Elle suit des cours tous les jours de 18h à 20h + le mercredi après-midi, soit environ 13h/semaine. Son mari finit son travail à 15h et prend les enfants en charge le soir.

Une fois son DAEU obtenu, elle envisage soit un BTS Service et prestations des secteurs sanitaire et social, soit de travailler dans une crèche, voire à terme de créer une crèche d'entreprise.

« Cette formation m'a permis sur le plan professionnel de faire des démarches. De m'ouvrir à la société, j'étais renfermée. Cela m'a permis de construire mon projet professionnel, de mieux gérer mon temps. De sortir de la maison, de découvrir d'autres choses. »

Concernant la mobilité : *« Je suis rentrée par l'appui de Martha à l'auto-école d'Accueil et promotion. »* Elle a eu son code il y a 2 ans mais a actuellement des difficultés avec la conduite. À ce jour, le moniteur lui a préconisé des cours de conduite avec le simulateur (le lundi et le jeudi) mais aussi de se mettre au vélo afin de l'aider à appréhender l'espace.

Elle a suivi en début d'année la formation sur le numérique proposée par le CIDFF.

M – 30 ans - habite le Val d'Auron

Elle a connu l'action il y a 2 ans via Pôle Emploi.

L'intéressée a été présente à tous les ateliers de la formation, tout en étant suivie individuellement par Martha, Conseillère d'Insertion Professionnelle au CIDFF.

Elle a récemment validé la première partie de son BAFA.

Elle a travaillé comme animatrice pour enfants à la MJC d'Asnières dans le cadre d'un CUI PEC, poste dans lequel elle est restée 6 mois jusqu'au 3/04/19. Elle a démissionné de ce poste : *« Je pensais être plus formée sur le terrain. J'ai*

démissionné car parfois je ne me sentais pas à la hauteur et je ne voulais pas être une charge pour eux. »

A ce jour : *« Je sais que je suis faite pour travailler avec les enfants, mais je ne sais pas dans quel domaine. »*

Concernant la mobilité : elle est en train de passer son permis, inscrite à Accueil et promotion depuis juin 2018. *« J'ai besoin de beaucoup de temps pour m'adapter. »* Elle a eu son code et vient très récemment de loucher son permis *« si j'ai pas confiance, la monitrice oui »*. *« Si je suis arrivée à passer le permis, c'est grâce à eux. »*

« J'ai pu faire beaucoup de projets grâce au CIDFF. Cela m'a aidé pour le stress. Avant je restais renfermée. J'ai fait un énorme pas. Avant je n'aurai pas pu vous parler. »

A-C – 42 ans – a habité de 2016 à 2018 sur Vierzon – actuellement habite vers Romorantin

Suite à son installation sur Vierzon en 2016, elle a rencontré Martha, la responsable de l'action, lors d'une de ses permanences au Centre social. *« Elle m'a pris sous son aile. La dimension psychologique m'a beaucoup aidé. »*

Elle a suivi les différents ateliers de l'action, mais n'a pas finalisé la dernière séance emploi et formation.

Retournée vivre dans le Loir et Cher fin 2018, elle continue à voir Martha sur Vierzon *« si possible une fois par mois »*. Elle est actuellement suivie par le pôle emploi de Romorantin dans le cadre d'un accompagnement global.

Elle souligne un soutien important de Martha sur l'estime et la connaissance de soi. *« Cela m'a remobilisé, je me suis réouverte au monde. Avec une prise de conscience de ce que je veux et ce que je ne veux pas. Elle guide. Les sorties du CIDFF m'ont fait beaucoup de bien, de part sa dimension multiculturelle. »*

Concernant la mobilité, elle possède le permis et dit avoir une voiture *« vieillissante »*.

**Bourges Agglo Services
Chantier d'insertion / Insertion Emploi**

Objectif de l'action : Recruter, accompagner, encadrer et former des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières en vue de faciliter leur retour à l'emploi. Afin de remplir sa mission d'insertion professionnelle, la régie de quartier s'appuie sur deux dispositifs : Atelier Chantier d'insertion (ACI) et Entreprise d'insertion (EI)

Mustapha - 56 ans – habite l'Aéroport

Dans les années 90, Mustapha a suivi une formation de peintre à l'AFPA et a intégré la société GECIBAT 18. Après quelques années d'activité la société a été liquidée suite à une mauvaise gestion, Mustapha est alors licencié économique et perçoit des allocations chômage.

Il est originaire des quartiers Nord de Bourges où il y vit avec sa femme et ses 4 enfants jusqu'en 2001/2002 où des problèmes familiaux et d'addiction à l'alcool le conduisent à une séparation et un déménagement dans le quartier de l'Aéroport.

Les relations de sa mère avec la régie de quartier lui permettent d'intégrer les ACI car son parcours de vie correspond aux objectifs de l'action. Il intègre donc le chantier peinture de Bourges Agglo Service mais son parcours est rapidement avorté à cause d'un accident de moto.

Pendant 11 ans Mustapha va alors sombrer dans l'alcool. Il revient ensuite en 2012 à Bourges Agglo Services où un contrat longue durée lui est proposé (contrat de 5 ans car il a plus de 50 ans). Il obtient donc un contrat de 24h hebdomadaire avec un accompagnement renforcé en ACI qui lui apporte une stabilité importante dans un milieu qu'il qualifie de rassurant et de bienveillant. Il est particulièrement reconnaissant envers l'équipe d'encadrement de la régie du quartier qu'il remercie vivement.

En 2014, Mustapha n'a plus de problème d'addiction à l'alcool.

En 2017, il obtient un CDD de 35h qui est renouvelé jusqu'en février 2019 où il obtient un CDI en tant qu'encadrant sur les chantiers peinture. Son contrat a notamment pu être validé grâce à l'engagement du bailleur Val de Berry sur un marché de 4 ans. Il apprécie la transmission du savoir auprès des jeunes et leur

progression dans la maîtrise de l'ouvrage. Il est aussi fier des retours positifs des clients.

Malgré ce parcours devenu positif, Mustapha se sent encore fragile et sa situation familiale reste compliquée malgré une dignité retrouvée (il reparle à sa famille), il n'a pas d'ambition particulière sur son avenir si ce n'est de terminer sa carrière professionnelle à la régie de quartier. Il a retrouvé des activités comme le jardinage et le sport qui lui permettent un certain équilibre. Il parle de toute cette génération du quartier qui ne s'en n'est pas sortie et qui traîne. Il ne les fréquente plus trop car il était sollicité pour de l'argent.

Pas de problème de mobilité particulier, Mustapha se déplace à vélo.

Khedoudja - 47 ans – habite Asnières

Pour des raisons personnelles Khedoudja est arrivée en France en 2013. Elle occupait un poste de secrétaire et d'aide comptable dans son pays d'origine.

A son arrivée en France et après deux ans d'inscription à Pôle Emploi, une conseillère l'a orientée vers un poste dans le ménage à Bourges Agglo Services. Malgré le peu d'expérience dans le domaine, son profil a intéressé la structure qui l'a rapidement embauchée sur un chantier d'insertion lié au ménage.

Son premier contrat était à 25h durant 4 mois puis transformé en 35h en CDDI. Après un encadrement succinct dans les premiers temps, Khedoudja s'est sentie bien dans le poste et dans la structure d'où cette évolution assez rapide.

Depuis le 21 décembre 2018, Khedoudja s'est vu confier un poste de cheffe d'équipe en CDI. Ce poste a pu être créé grâce à un marché obtenu auprès du SDIS.

Sur ce nouveau poste, elle contrôle les chantiers et forme les nouveaux arrivants. Elle encadre 3 personnes qui font en moyenne 4h30/jour. Même si ces nouvelles fonctions lui plaisent elle admet que le regard des autres est parfois difficile malgré une certaine légitimité liée à son expérience maintenant acquise dans le ménage. En outre, elle effectue toujours des chantiers en propre : bureaux, parties communes de locaux d'habitation ou de la commune. Elle bénéficie de peu d'accompagnement.

Une évolution est possible vers plus de responsabilités notamment sur un poste de cheffe de secteur nettoyage. Pour le moment, les formations ne sont pas encore étudiées pour cette évolution. Depuis son arrivée dans la structure, les

responsabilités qui lui ont été confiées ont permis à Khedoudja d'acquérir plus de confiance en elle.

Véronique - 59 ans- habite les Gibjons

De 1982 à 1989 Véronique a travaillé dans une crêperie puis dans une fromagerie qui l'a licenciée pour des raisons économiques. Elle a élevé 5 enfants puis s'est inscrite à Pôle Emploi où elle a suivi les informations collectives et classiques de retour à l'emploi.

C'est une amie qui l'a orientée vers Bourges Agglo Services qui l'a immédiatement embauchée sur un poste de nettoyage dans l'entreprise d'insertion. Après un mois à 25h elle est passée à 35h grâce à une adaptation et une autonomie affirmées.

Un marché de nettoyage à la piscine de Bourges a permis à Véronique d'occuper un poste de cheffe d'équipe caractérisé par un CDI le 1er mai 2019. Elle encadre un groupe de 5 personnes sur ce chantier et fait en plus quelques heures de ménage en résidences locatives et des heures administratives en gestion de planning.

Véronique a bénéficié de peu d'accompagnement au sein de la structure, sa situation ne l'imposait pas. Par contre, elle ne conseille pas vraiment ce type de poste qu'elle considère comme fatigant et stressant pour la gestion d'équipe. Elle se trouve néanmoins légitime sur ce poste et envisage de terminer sa carrière telle quelle. Les responsabilités lui ont permis d'acquérir plus de confiance en elle.

Ne possédant pas le permis, la mobilité est un frein important pour deux tiers des personnes intervenant sur le secteur du nettoyage.

Annexe 2 : Rénovation du Contrat de ville - Objectifs opérationnels et mise en œuvre

En janvier 2019, la démarche d'évaluation à mi-parcours du Contrat de ville a été complétée par les dispositions de la circulaire du Premier ministre, en date du 22 janvier 2019.

Cette circulaire définit le cadre de la déclinaison des mesures de la feuille de route de la "mobilisation nationale pour les habitants des quartiers", qui avait été annoncée lors du conseil des ministres du 18 juillet 2018. La portée majeure de cette circulaire est la prolongation des contrats de ville jusqu'en 2022 et leur rénovation eu égard aux priorités gouvernementales figurant dans le Plan de mobilisation nationale en faveur des habitants.

Dans un premier temps, une mise en perspective des objectifs stratégiques et opérationnels du Contrat de ville 2015/2020 et des priorités gouvernementales a été réalisée, mettant en lumière que bon nombre des mesures du Plan étaient déjà visées dans le Contrat de ville mais le plus souvent formulées différemment.

À l'occasion des comités techniques, puis lors du comité de pilotage de la programmation 2019, un point d'étape sur l'évaluation à mi-parcours a été fait et les éléments issus de cette mise en perspective présentés.

Différents temps d'échange avec les partenaires ont été menés conjointement par les services Politique de la ville de l'Agglomération et de l'État.

Lors du comité de pilotage du 1^{er} juillet 2019, les conclusions de l'évaluation à mi-parcours et la proposition de rénovation du Contrat de ville ont été présentées puis validées par les différents signataires.

L'annexe 2 de l'avenant au Contrat de ville 2015/2022 intègre les conclusions de l'évaluation à mi-parcours et les mesures du Plan de mobilisation en faveur des habitants considérées adaptées au territoire des quartiers prioritaires de l'Agglomération de Bourges.

De ce fait, certains objectifs, stratégiques ou opérationnels, ont été rajoutés, d'autres élargis, d'autres réactualisés, d'autres requalifiés ou réorientés, voire précisés.

Pour la majeure partie des objectifs opérationnels, un référent de droit commun a pu être identifié.

Légende :

Les modifications proposées (objectifs nouveaux ou ayant fait l'objet d'une évolution) sont inscrits en rouge.

« Référent de droit commun » : signataire du Contrat de ville le plus légitime à disposer d'une vision globale du sujet. Le référent de droit commun n'est pas nécessairement « pilote », sauf si l'objectif concerné relève de ses missions.

« Actions » : listes non exhaustives : actions financées par le Contrat de ville (mention des années concernées de 2015 à 2019) + autres actions citées par des partenaires.

A. Pilier Cohésion sociale

Les actions relevant du pilier Cohésion sociale visent à consolider le lien social, à lutter contre l'exclusion, et à renforcer la solidarité entre les générations. Elles s'attachent à répondre aux besoins spécifiques identifiés dans les quartiers et s'adressent notamment aux personnes les plus éloignées des actions de droit commun. Elles visent l'égalité réelle d'accès aux droits et l'exercice de la citoyenneté.

Les objectifs opérationnels et les actions se rapportant aux trois axes transversaux sont identifiés par les pictogrammes suivants :

LCD Lutte contre les discriminations **F/H** Egalité Femme / Homme **J** Jeunesse

➤ Favoriser et coordonner la réussite éducative

La réussite éducative¹ est la première condition de l'égalité des chances.

L'éducation familiale est un facteur déterminant de la réussite éducative, c'est pourquoi accompagner les parents contribue à cet objectif. Il n'est pas visé d'apprendre aux parents comment élever leur enfant, mais bien de favoriser de leur part l'appropriation de connaissances et compétences pour prendre les décisions les plus favorables à leur enfant.

La réussite éducative est également encouragée par le développement d'actions spécifiques, pendant et hors temps scolaire, en soutien aux enfants et à la scolarité : lutte contre le décrochage, estime de soi, parcours individualisé, parcours culturel ...

Enfin, la réussite éducative bénéficiera utilement d'une meilleure coordination, pour permettre aux familles comme à l'ensemble des acteurs éducatifs de mieux comprendre et mieux s'orienter dans l'ensemble des mesures existantes.


S1	Favoriser et coordonner la réussite éducative	Réfèrent droit commun	Actions
S1.1.0	Accompagner les parents dans leur fonction parentale		
S1.1.1	Favoriser les échanges sur les sujets de l'éducation et de la parentalité entre parents, et entre parents et professionnels – hors cadre scolaire	F/H CAF / Conseil Dép	<ul style="list-style-type: none"> • Rivage (RERS) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • LAPE Courte-Echelle, Farandole et accompagnement des parentalités (CCAS) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 /2019



¹ La réussite éducative est définie ici comme « l'état auquel parvient un enfant ou un adolescent au terme d'une période donnée, au cours de laquelle il a été soumis à une action éducative, et qui se caractérise par un bien-être physique et psychique, une énergie disponible pour apprendre et pour entreprendre, une capacité à utiliser pertinemment le langage et à entrer en relation, une conscience acquise de ce que l'école peut lui apporter et de ce qu'il peut en attendre, une ouverture d'esprit à son entourage et au monde. C'est aussi le but que ses éducateurs ont atteint dans le travail avec lui. » Par extension, la réussite éducative est « l'ensemble des initiatives prises et des actions mises en œuvre par ses parents, par son entourage ou par des professionnels pour permettre à l'enfant ou à l'adolescent de se rapprocher et d'atteindre cet état. » GLASMAN Dominique, « Il n'y a pas que la réussite scolaire ! », Informations sociales, n°141, juillet 2007, pp 74-85

S1.1.2	Encourager les ateliers parents/enfants – hors cadre scolaire	F/H	CAF / Conseil Dép	<ul style="list-style-type: none"> • Rivage (RERS) • actions dans les Lieux d'Accueil Parents Enfants, dans les centres sociaux, dans les crèches (CCAS)
S1.1.3	Proposer aux parents des réponses partenariales aux problèmes sanitaires des enfants afin de lever ces freins à la réussite éducative ¹		Signataires du CLS / CPAM	<ul style="list-style-type: none"> • Consultations de PMI et action des puéricultrices à domicile (Conseil Dép) • Dépistage M'T dents en REP+ et REP depuis 2016 (CPAM) • Protège ton dos : testée depuis 2018, généralisation probable (CPAM) • Prise en charge diététique et/ou psychologique d'enfants de moins de 6 ans à risque de surpoids ou d'obésité (à venir – CPAM-PMI)
S1.1.4	Donner aux parents une place au sein de l'école (installer des « espaces parents », encourager les sorties périscolaires)	F/H	DSDEN	mise en œuvre variable selon les écoles (lieux spécifiques ou informels, appropriation ou non par les parents)
S1.1.5	Soutenir le lien entre l'établissement scolaire et la famille par le renforcement des différents dispositifs d'accompagnement dans les quartiers prioritaires		DSDEN	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de Réussite Educative • Adultes Relais Ecoles Familles (Pep) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Abonnements grandes sections maternelles Bourges Nord 2015 / 2016 / 2017 • Abonnements grandes sections maternelles Val d'Auron 2017 / 2018 / 2019
S1.1.6	Développer des actions de soutien aux familles, aider les parents à accompagner la scolarité de leur enfant		DSDEN	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Elèves (C'est Possible Autrement) 2018 / 2019 • Des clés pour la réussite scolaire de votre enfant (collège Jean Renoir) 2019

S1.2.0	Soutenir les actions de réussite éducative en temps scolaire	<i>Un nouveau projet académique est à l'œuvre pour la période 2018-2022. De plus, le référentiel de l'Education Prioritaire est en cours de réforme.</i>		
S1.2.1	Veiller à la mixité sociale dans les établissements scolaires		DSDEN	

¹ Nouvel objectif issu de l'évaluation

S1.2.2	Valoriser les actions et les projets pédagogiques qui montrent les potentiels des élèves				• Ecole du Grand-Meaulnes éco-école
S1.2.3	Développer des actions prévenant l'illettrisme et augmentant les compétences en matière de littérature				• Ateliers d'éveil (CCAS) 2015
S1.2.4	Encourager les liens entre l'école et les autres professionnels de l'éducatif				• Filles en devenir (Collège Victor Hugo) 2018
S1.2.5	Développer l'ambition et la curiosité des élèves et les aider à construire leur parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel, dans une optique d'égalité fille/garçon		F/H		
S1.2.6	Faciliter la recherche de stage d'observation des élèves de 3 ^{ème} (mesure 18 du Plan)		F/H		
S1.2.7	Dans le cadre de l'éducation prioritaire, dédoubler les classes de CP et de CE1 et développer la scolarisation des enfants de moins de 3 ans¹				
S1.2.8	Encourager les initiatives de lutte contre le décrochage scolaire				
S1.2.9	Développer le travail collectif dans tous les niveaux d'enseignement				
S1.2.10	Renforcer la prise en charge des élèves exclus				

S1.3.0	Soutenir les actions de réussite éducative hors temps scolaire et favoriser les innovations pédagogiques²					
S1.3.1	Pérenniser le Programme de Réussite Educative dans les quartiers Chancellerie/Gibjoncs/Moulon				DDCSPP	• Programme de Réussite Educative (Caisse des Ecoles) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019
S1.3.2	Renforcer la mobilisation³ du Programme de Réussite Educative au Val d'Auron				Ville de Bourges	• Programme de Réussite Educative (Caisse des Ecoles) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019
S1.3.3	Soutenir l'accompagnement à la scolarité et la formation de ses animateurs				CAF	• Formation des animateurs d'accompagnement à la scolarité (Accueil et Promotion) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019

¹ Objectif actualisé qui s'inscrit dans le Plan de Mobilisation en faveur des habitants (mesure 17)

² Objectif stratégique élargi permettant une ouverture à des actions novatrices

³ Objectif actualisé suite au déploiement du PRE au Val d'Auron qui reste à consolider

			<ul style="list-style-type: none"> • Education et culture générale, et accompagnement scolaire (El Qantara) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Réussite éducative (Accueil et Promotion) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Aide aux devoirs (Bourges Foot) 2015 / 2016 / 2017 • Pratique théâtre / vidéo (Accueil et Promotion) 2019
S1.3.4	Déterminer la nécessité de développer l'accompagnement à la scolarité au Val d'Auron	DSDEN	<i> sujet non travaillé par le Contrat de ville</i>
S1.3.5	Encourager les actions éducatives périscolaires et la découverte d'activités artistiques et culturelles, permettant une appropriation par les familles¹	F/H Pas de référent spécifique	<ul style="list-style-type: none"> • Animation de la bibliothèque de rue (Ligue de l'Enseignement) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Activités culturelles au Moulon (Tourne-Livres) 2019 • Une offre existe (ex : ateliers dans les musées municipaux, animations bibliothèques ...) mais elle est méconnue
S1.4.0	Rapprocher les acteurs de l'éducation des acteurs de l'insertion sociale et de la formation professionnelle²		
S1.4.1	Dans le cadre de l'orientation des élèves, les informer des dispositifs potentiels d'accompagnement à l'insertion professionnelle	DSDEN	
S1.4.2	Mettre en lien les jeunes sortants de manière anticipée du système scolaire avec les acteurs de l'insertion professionnelle ³		
S1.5.0	Améliorer la lisibilité et la cohérence des dispositifs⁴		
S1.5.1	S'inspirer du dispositif Cité Educative pour construire une alliance éducative permettant l'accompagnement, y compris personnalisé, des enfants vers la réussite depuis le plus jeune âge jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie	DSDEN	

¹ Objectif requalifié visant à renforcer l'impact des actions par leur prise en compte par la sphère familiale

² Nouvel objectif issu de l'évaluation, identifié localement par les acteurs de l'emploi notamment

³ Objectif qui fait écho à l'objectif E2.2.1 « Veiller à l'articulation entre la sortie de scolarisation et l'entrée dans la vie professionnelle »

⁴ Déclinaison de l'objectif stratégique réorientée : la cohérence des dispositifs se recherche au travers de la cohérence du parcours de l'enfant, en s'appuyant sur le modèle Cité Educative.

➤ **Développer l'accès aux droits**

Rechercher la Cohésion sociale nécessite de lutter contre l'exclusion sociale, c'est-à-dire le non-recours aux droits fondamentaux garantis par la loi. Plus que les droits politiques, spécifiquement liés à la citoyenneté française, on s'attachera ici aux droits civils et sociaux.

Ces derniers concernent de nombreux domaines : justice, protection de la santé, logement, protection de la famille ... La question de l'accès aux droits touche à l'appui juridique dans les démarches de la vie courante mais aussi en cas de problèmes familiaux ou personnels complexes.

Développer un égal accès aux droits de l'ensemble des habitants nécessite de favoriser leur autonomie personnelle par l'acquisition et la consolidation de ressources indispensables aux démarches de la vie quotidienne.

Pour différentes raisons (manque d'information, complexité des démarches, contenu de l'offre ou inhibition des ayants droit), certaines personnes n'accèdent pas toujours aux droits et services auxquels elles peuvent prétendre. Il est par conséquent nécessaire de mettre en place ou de poursuivre des actions spécifiques pour améliorer l'accès et le recours aux droits.

La prévention en santé et l'accès aux soins sont des droits à renforcer particulièrement identifiés. C'est l'objet du Contrat Local de Santé de réduire les inégalités sociales de santé en agissant sur l'adaptation des actions de santé aux besoins identifiés et la coordination des acteurs locaux. Au regard de la situation plus défavorable des femmes, en moyenne plus précaires que les hommes, le public féminin doit être particulièrement pris en compte.

S2	Développer l'accès aux droits	Réfèrent droit commun	Actions
S2.1.0 Favoriser l'autonomie et l'épanouissement personnels			
S2.1.1	Soutenir l'apprentissage des savoirs de base des habitants, dont l'apprentissage du français pour les personnes immigrées, par les actions des structures locales ¹ LCD	Conseil Régional	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnements linguistiques (Pep) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Ateliers ludiques et pédagogiques (C'est Possible Autrement) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Quand l'écrit prend la parole (Accueil et Promotion) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 • La plateforme langage (Compagnie Pace) 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Plateforme de formation linguistique et formation de base (Accueil et Promotion) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Inclusion sociale : français langue étrangère (Le Relais) 2016 / 2017 / 2019

¹ Objectif présent également dans l'objectif stratégique « Lever les freins à l'emploi » (cf objectif opérationnel E2.1.1)

S2.1.2	Faciliter l'accès et les pratiques relatifs à l'art et à la culture ¹		Pas de référent spécifique	<ul style="list-style-type: none"> • Variations vocales dans les marais (After The Crescent) 2017 / 2018 / 2019 • Culture pour tous (Atelier Théâtre des Gibjoncs) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Ateliers artistiques (El Qantara) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Les Rencontres d'El Qantara 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Actions culturelles (Emmetrop) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • La chorale Vocalson (Vocalson) 2018 / 2019 • Travailleurs handicapés : vers un projet sportif ou culturel (Prométhée) 2019
S2.1.3	Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, en termes de disciplines et de mixité	F/H	Pas de référent spécifique	<ul style="list-style-type: none"> • Eté des jeunes (Ville de Bourges) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Fun Creps (UFOLEP) 2015 / 2016 • Pratique de la boxe anglaise (Ring Berruyer) 2017 • Découverte et pratique de la boxe anglaise (Insert Boxing) 2018 / 2019 • Découverte du tennis de table (CJMB Tennis de Table) 2017 / 2018 / 2019 • Découverte du basket (CJMB Basket) 2017 / 2018 / 2019 • Développement de la pratique du handball (Bourges Handball 18) 2019 • Atelier de gymnastique à la Chancellerie (CDOS) 2018 / 2019 • Atelier sport santé aux Gibjoncs (CDOS) 2018 / 2019
S2.2.0	Améliorer l'accès et l'effectivité des droits, en particulier pour les femmes	F/H		
S2.2.1	Mobiliser les acteurs sur le non-recours aux droits des personnes les plus précaires, en s'appuyant notamment sur les réseaux de professionnels existants (Résoplucé) et en renforçant les actions d'information	F/H	CAF / CPAM	<ul style="list-style-type: none"> • Plateforme d'intervention départementale pour l'accès aux soins et à la santé de la CPAM (Pfidass) : repérer des situations de renoncement aux soins et y

¹ De nouvelles actions peuvent être envisagées au regard du Plan : jumeler les institutions culturelles avec les QPV (mesure 37), déployer les Micro-Folies (mesure 38), développer la pratique musicale (DEMOS, Orchestres à l'école) (mesure 39)

				remédier (CPAM) <ul style="list-style-type: none"> • Solidarité globale à travers l'aide alimentaire (Epicerie Solidaire Bourges Nord) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Aide aux démarches administratives (Familles de France) 2019 • Micro-crédit personnel garantie (BGE) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019
S2.2.2	Améliorer l'accès des habitants du Val d'Auron à l'aide alimentaire		Pas de référent spécifique	<ul style="list-style-type: none"> • Epicerie solidaire du Val d'Auron (ESVALDO) 2019
S2.2.3	Permettre aux personnes défavorisées d'accéder à un logement décent et/ou de s'y maintenir (Cf. Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées)		CD (DHIE) / DDCSPP	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds de Solidarité pour le Logement (Conseil Dép)
S2.2.4	Rendre plus lisible la présence judiciaire de proximité (points d'accès au droit, d'aide aux victimes,...), notamment à destination des femmes	F/H	Procureur (CDAD)	<ul style="list-style-type: none"> • Permanences SAVIM Bourges Nord et Val d'Auron (Le Relais) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019
S2.2.5	Renforcer la lutte contre les discriminations	LCD	DDCSPP	<ul style="list-style-type: none"> • Et si le monde s'inversait (After The Crescent) 2018 • Du venin sur la toile (After The Crescent) 2019
S2.2.6	Favoriser un accueil et un accompagnement adapté (ex : formation à l'accueil des populations difficiles, formation à l'interculturalité, tiers aidants)	LCD	Pas de référent spécifique	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation de proximité des services d'Action Sociale : siège rue Heurtault de Lamerville et antennes Chancellerie et Gibjoncs de la MADS (Conseil Dép) • Médiation interculturelle en santé (Accueil et Promotion) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Insertion des migrants (Accueil et Promotion) 2016 / 2017 / 2018 / 2019

S2.3.0	Réduire les inégalités sociales de santé (Cf. Contrat Local de Santé de Bourges 2019-2021)¹		
S2.3.1	Inégalités sociales et accessibilité aux droits		
S2.3.2	Accessibilité aux soins		Signataires du CLS <ul style="list-style-type: none"> • Au cœur des quartiers (Vie Libre) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Sensibilisation aux addictions au Val d'Auron (Alcool Assistance 18) 2019

¹ Objectifs opérationnels modifiés au regard de la préparation en cours du nouveau Contrat Local de Santé

		<ul style="list-style-type: none"> • Diabète et surpoids au féminin (Caramel) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019
S2.3.3	Prévention et promotion de la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils nutritionnels (Pôle Nutrition) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Promotion de la santé au centre social du Val d'Auron (CCAS) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Ateliers du bien-être (CCAS) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Prévention et soins à Bourges Nord (CCAS) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Expression addic'tiv (Tivoli Initiatives) 2015 • Equipes de Prévention Itinérante (Ligue de l'Enseignement) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Corps en parole, corps en création (CODES) 2018 • Bien dans son assiette (collège Jean Renoir) 2018 /2019 • Dépistage et prise en charge de jeunes en surpoids (MSP Val d'Auron et CDOS) 2019
S2.3.4	Adaptation et accompagnement du vieillissement	

➤ **Favoriser l'implication citoyenne, le vivre ensemble et la lutte contre l'isolement**

La Cohésion sociale ambitionne de tisser le lien social, de renforcer la solidarité notamment entre les générations, de développer l'implication citoyenne.

L'implication citoyenne est la participation responsable des personnes à la vie de leur environnement. Cette implication concerne l'ensemble des habitants, quels que soient leur catégorie, leur âge, leur sexe, etc.

Pour tisser le lien social, les actions favorisant la construction de lien entre les êtres humains sont encouragées. Ces actions valorisent les potentiels et les richesses des quartiers comme des habitants ; elles recherchent la participation des personnes dans leur conception et/ou leur réalisation.

L'isolement s'accroît, lié à l'augmentation du nombre de personnes âgées et au repli sur soi des personnes dont la situation sociale se précarise. Ce constat établi lors de l'Analyse des Besoins Sociaux de 2014 est toujours d'actualité.

C'est en grande partie à l'échelle locale que le lien social, la solidarité, le vivre ensemble peuvent être observés et confortés. La proximité des acteurs avec les habitants est donc essentielle, qu'elle se traduise par des structures implantées au cœur des quartiers ou par des relais ou des référents humains, de même que le maillage de ces acteurs entre eux.


Concours également à la Cohésion sociale la prévention de la délinquance. Celle-ci, dans les quartiers de la politique de la ville, doit s'inscrire dans la stratégie locale de prévention de la délinquance mise en œuvre au niveau du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

S3 Favoriser l'implication citoyenne, le vivre ensemble et la lutte contre l'isolement	Réfèrent droit commun	Actions
S3.1.0 Favoriser l'implication citoyenne		
S3.1.1 Déployer davantage les moyens d'engagement des jeunes dont le Service Civique J	DDCSPP	<ul style="list-style-type: none"> • Forums Service civique au sein des quartiers prioritaires 2016 / 2017 / 2018
S3.1.2 Favoriser la participation citoyenne et l'accès aux responsabilités des femmes au sein des structures socio-éducatives, sportives et de loisirs F/H	Pas de référent spécifique	
S3.1.3 Développer des actions de citoyenneté (mieux comprendre pour mieux agir dans son environnement ; règles de vie quotidiennes, éducation civique)		<ul style="list-style-type: none"> • La place des femmes dans les quartiers Nord (CCAS) 2019 • Respect égalité entre les filles et les garçons (CIDFF) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Egalité filles garçons, des enjeux dès la petite enfance (CIDFF) 2018 • Semaine citoyenne (collège Jules Verne) 2015 • Educap City (Rotary Bourges Avaricum) 2019 • Sensibilisation des jeunes aux conséquences d'une infraction pénale

			(CDAD) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 <ul style="list-style-type: none"> • Trois minutes pour convaincre – collège (CDAD) 2018 / 2019 • Laïque Cité (collège Victor Hugo) 2016 / 2017 • A vos plumes citoyens (Accueil et Promotion) 2015 / 2016
S3.1.4	Valoriser l'expression citoyenne, notamment par le biais des médias locaux		<ul style="list-style-type: none"> • Vivre Ici J'aime (Comité des Habitants de Bourges Nord) 2015 / 2016 / 2017
S3.1.5	Poursuivre la formation des acteurs de terrain aux « Valeurs de la République et à la laïcité » ¹	DDCSPP	<ul style="list-style-type: none"> • Formations de 2 jours à destination des professionnels et bénévoles de terrain, 2 sessions par an (Ligue de l'enseignement et C2S Services) 2017 / 2018 / 2019

S3.2.0	Favoriser le vivre ensemble		
S3.2.1	Intégrer aux actions une dimension participative, y compris avec les jeunes et les enfants	J	<ul style="list-style-type: none"> • De l'ombre à la lumière (After The Crescent) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Mieux-Vivre Ensemble aux Gibjoncs (RERS) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Lien social et échanges de savoirs (RERS) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Relais habitants au Val d'Auron (Bourges Agglo Services) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 • Le jardin poétique, un jardin extraordinaire (Mille Univers) 2016 / 2017 / 2018
S3.2.2	Favoriser les initiatives permettant aux habitants d'accéder aux structures de leur quartier	Pas de référent spécifique	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre artistique à Bourges Nord (Union Amicale des Locataires) 2019
S3.2.3	Encourager la constitution d'un réseau d'acteurs de quartier afin de proposer des événements réguliers et coordonnés		<ul style="list-style-type: none"> • Lien social et vie citoyenne : tous acteurs de nos quartiers (Centre associatif) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019
S3.2.4	Promouvoir des actions intergénérationnelles		
S3.2.5	Favoriser les échanges interculturels		<ul style="list-style-type: none"> • La e-cité dans l'art-rue (Tivoli Initiatives) 2016 / 2017 / 2018

¹ Nouvel objectif qui s'inscrit dans le Plan de Mobilisation en faveur des habitants (mesure 35)

S3.2.6	Développer des actions sur les mémoires et l'histoire	J	<ul style="list-style-type: none"> • Noble art, noble cœur (Au Fil du Faire) 2015 • Val d'Auron, une mémoire neuve (Au Fil du Faire) 2016
S3.2.7	Soutenir au Val d'Auron les actions développant une image positive du quartier et valorisant les potentiels		<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers histoire et citoyenneté (CCAS) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019

S3.3.0 Lutter contre l'isolement			
S3.3.1	Pérenniser les actions collectives et les temps forts visant à renforcer le lien social		Pas de référent spécifique
S3.3.2	Veiller à la prise en compte des spécificités des quartiers dans le Plan d'Action Senior		CCAS

S3.4.0 Assurer un maillage de proximité			
S3.4.1	Encourager l'existence de référents de proximité, garants des échanges nécessaires au lien social (tels que les gardiens d'immeuble, les éducateurs, les animateurs de rue, des habitants référents par immeuble ou îlot)		<ul style="list-style-type: none"> • Prévention / animations dans les piscines (Ville de Bourges) 2017 / 2018 / 2019 • Adulte relais médiation éducative, sociale et citoyenne (C'est Possible Autrement) 2019
S3.4.2	Développer l'activité des centres sociaux, pivot du développement social		CCAS
S3.4.3	Veiller à la solidité du tissu associatif à travers la mobilisation des différents dispositifs d'accompagnement et autant que possible la conclusion d'engagements financiers pluriannuels		Les signataires financeurs

S3.5.0 Prévenir la délinquance et la radicalisation (Cf. Plan Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2019-2023)¹			
S3.5.1	Lutter contre les atteintes à la tranquillité publique	J	Signataires du CLSPD Actions relatives à : - la prévention des feux de poubelles - la prévention des cambriolages - la lutte contre les occupations conflictuelles sur les espaces publics et privés

¹ Objectifs opérationnels modifiés au regard du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2019-2023

			- la lutte contre les atteintes sur voie publique
S3.5.2	Prévenir la délinquance juvénile	F/H	Actions relatives à : - la prévention à destination des mineurs - la prévention routière - au soutien à la parentalité - la promotion et la valorisation de l'engagement des jeunes - la prévention de la délinquance et de la récidive
S3.5.3	Lutter contre les violences faites aux femmes et contre les violences intrafamiliales et soutenir l'aide aux victimes		Actions relatives à : - l'information, la communication, la sensibilisation - la prévention et le signalement de l'enfance en danger
S3.5.4	Prévenir la radicalisation des jeunes et accompagner les familles		Actions relatives à la formation des professionnels

B. Pilier Cadre de vie et Renouvellement Urbain

Le volet « Cadre de vie et Renouvellement urbain » de la nouvelle politique de la ville doit permettre d'améliorer l'attractivité résidentielle et économique des quartiers. Le Contrat de ville rénové coordonne dans une démarche transversale un ensemble d'actions sectorielles concourant à l'amélioration de la qualité de vie des habitants au quotidien. En termes de cadre de vie, cela implique de favoriser la pleine intégration des quartiers dans la dynamique de l'agglomération.

En cela, le Contrat de ville constitue un véritable levier pour mettre en œuvre les compétences de Bourges Plus en matière d'aménagement du territoire et de développement durable en s'inscrivant dans une logique de déclinaison des différents documents cadre, notamment en matière de déplacements (PDU) ou d'habitat (PLH), et plus globalement en matière d'équilibre territorial et de développement durable.

Les actions à conduire dans le cadre de ce pilier s'inscrivent dans une logique transversale visant à favoriser la transition écologique du territoire, que ce soit dans les propositions faites en matière de mobilité, d'habitat ou de qualité du cadre de vie.

Par ailleurs, les perspectives offertes par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour les quartiers Chancellerie/Gibjoncs/Moulon permettent notamment à l'agglomération et à la ville de pérenniser la dynamique engagée. Les trois objectifs stratégiques de ce pilier viennent concrétiser la volonté des collectivités et de leurs partenaires de poursuivre la transformation des quartiers déjà en partie accomplie. Les actions relevant des quartiers Chancellerie/Gibjoncs/Moulon (signalées par le pictogramme correspondant) sont mises en œuvre dans le cadre du NPRU. L'ensemble du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain fait l'objet d'une convention à laquelle se référer.

Les objectifs opérationnels et les actions se rapportant aux trois axes transversaux sont identifiés par les pictogrammes suivants :

LCD Lutte contre les discriminations **F/H** Egalité Femme / Homme **J** Jeunesse

➤ **Faire de la mobilité un vecteur central de développement des quartiers**

La mobilité constitue l'une des conditions de l'intégration sociale et économique des habitants des quartiers, qui sont faiblement motorisés et restent éloignés de certains lieux de services et d'emploi. Le développement des transports publics, la favorisation des modes de déplacements actifs, et le soutien à la mobilité constituent des pré-requis pour l'efficacité des autres volets d'actions de la politique de la ville et des politiques publiques, qu'il s'agisse de l'accès à l'emploi, à la santé, à la culture, etc.



Si l'offre de transports en commun proposée dans les quartiers est déjà relativement conséquente, elle peut ne pas entièrement satisfaire les besoins spécifiques des habitants, particulièrement pour accéder aux emplois localisés en périphérie, à des horaires décalés ou fragmentés, dans la journée ou la nuit.

Par ailleurs, il convient de mieux partager l'espace public entre les différents modes de déplacement au profit des modes actifs que sont la marche et le vélo en favorisant les parcours au sein des quartiers et leur connexion avec ceux du reste de la ville et de l'agglomération.

Enfin, en complément des transports en commun et d'un meilleur partage de la voirie, il est nécessaire de développer des actions d'accompagnement à la mobilité ou, pour certaines, de mieux les relayer.

U1 Faire de la mobilité un vecteur central de développement des quartiers	Réfèrent droit commun	Actions
U1.1.0 Restructurer le réseau de transports en commun au bénéfice des quartiers prioritaires		
U1.1.1 Desservir les quartiers par la ligne structurante du réseau	Agglobus	<ul style="list-style-type: none"> • La ligne A principale ligne du réseau (cadencement, fréquence) dessert les quartiers. Ligne B également
U1.1.2 Définir les itinéraires les plus pertinents pour les habitants du quartier (vers le centre-ville mais aussi en transversal)		<ul style="list-style-type: none"> • Ligne 7 participe à la desserte transversale, et a contribué à renforcer la desserte du Pôle Emploi (fréquence 1h) • Projet de desserte supplémentaire de la zone de l'Echangeur (2021)
U1.1.3 Proposer des horaires de desserte adaptés (amplitudes journalière et hebdomadaire / cadencement)		<ul style="list-style-type: none"> • Amplitudes calées sur les horaires de travail standard. A ce jour pas de service sur les horaires atypiques et le soir après 20h ou 20h30 • Vitabus : le soir de la gare vers Holbein, Turly et Creps notamment
U1.1.4 Amplifier le caractère solidaire de la tarification		<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle tarification solidaire en place depuis 1er juillet 2018 • Projet d'évaluation de l'impact de la tarification
U1.1.5 Affirmer la présence du bus dans l'espace public (aménagement urbains, accessibilité, mobilier urbain, signalétique ...)		<ul style="list-style-type: none"> • La mise en accessibilité du réseau en cours permet d'inscrire un peu plus les transports dans l'espace urbain. Le projet de BHNS sera une seconde étape.
U1.2.0 Promouvoir les modes de déplacements actifs (piéton, vélo)		
U1.2.1 Encourager l'apprentissage du vélo ¹	Pas de référent spécifique	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage dans les écoles (passeport cycliste) • Vélo-école (Mon Cher Vélo – soutien CDV 2016) • Piste d'éducation routière
U1.2.2 Identifier les usages afin de conforter les itinéraires piéton/cycles	Bourges Plus / Ville de Bourges	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'action spécifique sur ce thème menée depuis l'élaboration du plan Vélo intercommunal adopté en 2016 par B+

¹ Nouvel objectif issu de l'évaluation

			<ul style="list-style-type: none"> • Travail Ville avec les conseils de quartier • Bourges Nord : signalisation temps parcours piéton • Plusieurs types d'usages possibles à Bourges Nord : loisirs avec la rocade verte, apprentissage avec la piste d'éducation routière • Zone de rencontre au niveau de la Bibliothèque des Gibjoncs
U1.2.3	Poursuivre le développement des moyens de stationnement des vélos		<p>Bourges Plus / Ville de Bourges</p> <ul style="list-style-type: none"> • la Ville continue à équiper avec des arceaux, en fonction des demandes • stationnement vélo de plus en plus répandu dans les établissements scolaires (nombre d'arceaux est défini en fonction des demandes des écoles) • Consignes en pied d'immeubles • projet Plan Vélo Intercommunal volet stationnement
U1.2.4	Améliorer et sécuriser la traversée de l'avenue du Général de Gaulle		<p>Ville de Bourges</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le réaménagement des abords de Cap Nord en 2018 a permis de sécuriser cette traversée.
U1.2.5	Améliorer la connexion avec le réseau des liaisons douces, mailler le quartier de voies cyclables et reconfigurer les cheminements piétons pour mieux circuler dans le quartier du Val d'Auron, pour accéder plus facilement aux arrêts de bus¹		<p>Ville de Bourges</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville de Bourges : plusieurs itinéraires aménagés (ex liaison douce Chancellerie Gibjoncs) • temps de parcours piétons • développement des zones 30

U1.3.0	Accompagner les habitants pour faciliter leur mobilité		
U1.3.1	Développer des actions d'accompagnement à la mobilité notamment auprès des femmes : lutter contre les freins psychologiques² , s'orienter dans l'espace, comprendre les informations liées aux transports collectifs, acquérir un moyen de locomotion	F/H	<p>Pas de référent spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les transports collectifs, des actions d'accompagnement sont en cours de préparation par AggloBus (ateliers Osons le Bus) • Plateforme Mobilité et auto-école associative (Accueil et Promotion) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 • Promouvoir la mobilité en vélo (Mon Cher Vélo) 2016

¹ Objectif précisé suite à l'évaluation

² Objectif précisé suite à l'évaluation

		<ul style="list-style-type: none"> • Décroche ton permis (Mission Locale) 2019 • Prêt de vélo et location de vélo électriques par AggloBus (septembre 2019 – service Cycloplus) • Prêt de vélo électriques et de scooters par la Mission locale • Aide financière à l’acquisition de vélos électriques par la Ville de Bourges (selon ressources) • Aides financières institutionnelles selon situations individuelles (allocataires RSA ; demandeurs d’emploi ; jeunes) • Micro-crédits (ADIE, BGE, SOS Familles) • Aide au passage du permis pour les jeunes (Conseil Régional) : dispositif arrêté en cours de Contrat de ville
U1.3.2	Recenser et faire connaître les initiatives d’accompagnement existantes ¹	Pas de référent spécifique <ul style="list-style-type: none"> • Projet de plateforme en ligne d’information sur les aides à la mobilité par le Conseil régional

➤ **Optimiser l’offre de logements pour répondre aux besoins et favoriser la mixité**

Les documents de planification élaborés à une échelle supra-communale visent à mieux équilibrer l’offre de logements sur le territoire berruyer, à la fois en nombre et en statut, et à réduire la consommation d’espace en limitant l’étalement urbain.

Il s’agit notamment pour le PLH de favoriser les parcours résidentiels par le développement d’une offre de qualité et une répartition spatiale équilibrée des produits logements. Cela implique de :

- Concevoir le renouvellement du parc social à l’échelle intercommunale dans le cadre du NPRU
- Tendre vers une répartition plus équilibrée de la production de logements sociaux en tenant compte de leurs caractéristiques et des besoins prioritaires et en diversifiant l’offre au sein des quartiers
- Mettre à niveau l’offre sociale existante afin de limiter les phénomènes de concurrence interne au parc public
- Développer une concertation entre les bailleurs autour de l’occupation des logements.


¹ Objectif requalifié suite à l’évaluation


U2 Optimiser l'offre de logements pour répondre aux besoins et favoriser la mixité	Réfèrent droit commun	Actions
U2.1.0 Procéder aux démolitions des logements ne répondant plus aux besoins		
U2.1.1 Identifier et prioriser les immeubles à démolir dans les quartiers Chancellerie/Gibjoncs/Moulon	Bourges Plus	<ul style="list-style-type: none"> • NPRU : 1 492 logements identifiés
U2.1.2 Réaliser une étude pré-opérationnelle d'OPAH ¹ de Renouvellement Urbain du parc privé à l'échelle de la ville, afin de préserver l'équilibre global du marché de l'habitat		<ul style="list-style-type: none"> • L'étude pré-opérationnelle OPAH-RU a été réalisée ; elle est terminée depuis mi-2018
U2.2.0 Produire une offre diversifiée de logements répondant aux besoins actuels et futurs		
U2.2.1 Analyser finement la demande par la réalisation d'une étude du marché de l'habitat sur l'agglomération	Bourges Plus	<ul style="list-style-type: none"> • Etude réalisée en 2016-2017 • PDH : Projet de mise en place d'un observatoire départemental de l'habitat (Etat / Conseil Dép)
U2.2.2 Produire une offre de logements locatifs sociaux très ciblée dans les quartiers Chancellerie/Gibjoncs/Moulon		<ul style="list-style-type: none"> • NPRU : dérogation accordée pour 52 logements neufs pour des seniors et des familles ; projet d'habitat social participatif intergénérationnel ; reconstruction de la résidence autonomie du CCAS
U2.2.3 Produire une offre diversifiée de terrains et de logements privés adaptée à la typologie des ménages et aux niveaux de revenus dans les quartiers Chancellerie/Gibjoncs/Moulon		<ul style="list-style-type: none"> • PRU1 : terrains à construire Bergerie, Merlattes • NPRU : secteur démonstrateur, Moulon
U2.2.4 Phaser les ouvertures à l'urbanisation au niveau de l'agglomération (Programme Local de l'Habitat – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) pour limiter les effets de concurrence		<ul style="list-style-type: none"> • Limitation des zones urbanisables avec l'adoption du nouveau PLUI (2019)
U2.3.0 Améliorer l'offre locative sociale existante		
U2.3.1 Définir et procéder à un programme de réhabilitation visant l'efficacité énergétique et le confort intérieur du parc social des quartiers Chancellerie/Gibjoncs/Moulon	Bourges Plus	<ul style="list-style-type: none"> • PRU1 : 5 résidences ont bénéficié de réhabilitation de qualité (+ 50 000 € /logement) • NPRU : 268 logements prévus
U2.3.2 Etudier l'opportunité financière des réhabilitations lourdes des logements sociaux des quartiers Chancellerie/Gibjoncs/Moulon		<ul style="list-style-type: none"> • PRU1 : 5 résidence citées ci-dessus (mobilisation fonds FEDER)

¹ Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

U2.3.3	Favoriser la concertation entre les bailleurs pour élaborer un programme de réhabilitations concerté au Val d'Auron		
U2.3.4	Accompagner les opérations de résidentialisation		<ul style="list-style-type: none"> • Résidentialisation des Berges de l'Auron • NPRU : 538 logements concernés
U2.3.5	Adapter les logements les plus pertinents au vieillissement de la population		<ul style="list-style-type: none"> • NPRU : 3 résidences de Val de Berry rue Paul Verlaine
U2.3.6	Mener une politique de qualité de service soutenue et élargie, notamment pour favoriser le maintien des locataires au Val d'Auron		

U2.4.0 Développer une politique intercommunale de peuplement

U2.4.1	Mettre en œuvre les modalités de relogement et d'accompagnement social dans le cadre du nouveau PRU		<p>Charte commune de relogement NPRU travaillée (en relecture, signature prochaine) : rôle de chacun des partenaires, caractère prioritaire du relogement, nécessité pour les bailleurs de recueillir les besoins, faire 3 propositions maxi et une information systématique en direction du ménage sur la possibilité de relogement hors QPV dans le souci d'un parcours résidentiel positif</p> <p>Ces modalités sont également inscrites dans la Convention Intercommunale d'Attribution.</p>
U2.4.2	Mettre en œuvre et suivre la gestion partagée de la demande locative sociale	LCD	<p>Bourges Plus</p> <p>En cours d'élaboration à travers le plan partenarial de gestion de la demande locative sociale et d'information du demandeur (PPGDLSID).</p> <p>Un système de cotation de la demande, doit être mis en place avant le 31 décembre 2021 : modalités de pondération, effets et conséquences d'un refus d'un logement adapté aux besoins ...</p>
U2.4.3	Informer sur les critères d'attribution des logements (ADIL, Maison de l'Habitat ...)		<ul style="list-style-type: none"> • PPGDLSID prévoit des guichets d'information du demandeur • PDH : étude des moyens et modalités nécessaires à la mise en place éventuelle d'une Agence Départementale d'Information sur le Logement (Etat /

		Conseil Dép)
U2.4.4	Développer de nouveaux modes de location (ex : colocation, intergénérationnel ...)	<ul style="list-style-type: none"> • PNRU : projet d'habitat participatif • Cohabitation intergénérationnelle (Ensemble 2 Générations) • Possibilité pour les personnes fragiles de sous location, avec accompagnement, et bail glissant en fin d'accompagnement • Pour les personnes réfugiées, sortant des dispositifs « asile » : contrats de cohabitation (colocation sans clause de solidarité)
U2.5.0	Lutter contre la dégradation des copropriétés implantées dans les quartiers prioritaires¹	 (mesure 5 du Plan et enjeu identifié par Bourges Plus)
U2.5.1	Identifier les copropriétés dégradées, ainsi que les leviers d'intervention disponibles	Bourges Plus
U2.5.2	Sensibiliser les copropriétaires et soutenir la mise en œuvre des outils d'amélioration de l'habitat	

➤ Améliorer la qualité résidentielle et l'image des quartiers







Pour améliorer la qualité du cadre de vie, il est nécessaire d'agir d'abord sur la mixité fonctionnelle des quartiers pour permettre d'en faire des quartiers plus diversifiés dont l'image ne serait pas seulement véhiculée par le type et la période de construction des logements.

La qualité résidentielle doit être améliorée d'une part, par l'aménagement des espaces publics ou des équipements, comme cela a déjà été en partie réalisé dans le cadre du premier PRU, au cœur du quartier Chancellerie et, d'autre part, par l'entretien de l'habitat et de ses abords qui participe à la qualité du cadre de vie au quotidien.

Comme l'a mis en évidence le diagnostic, les quartiers prioritaires renvoient encore une image négative qui limite considérablement leur attractivité. Cette image dévalorisée est véhiculée par des personnes extérieures aux quartiers, mais aussi par certains habitants qui se l'approprient. Elle doit enfin faire l'objet d'actions plus spécifiques relevant du champ de la communication.

La démarche de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité a été relancée dans les quartiers Nord et a été mise en place au Val d'Auron. Elle réunit les acteurs techniques et sociaux pour identifier les enjeux et les problématiques, puis élaborer des réponses en termes de coordination des interventions ou de mise en place de nouvelles actions. Cette démarche fait l'objet d'une convention spécifique.

¹ Nouvel objectif qui s'inscrit dans le Plan de Mobilisation en faveur des habitants (mesure 5). Cet objectif correspond aussi à un enjeu identifié par le service Habitat de Bourges Plus.


U3 Améliorer la qualité résidentielle et l'image des quartiers		Référent droit commun	Actions
U3.1.0 Favoriser la mixité fonctionnelle des quartiers			
U3.1.1	Conforter les polarités de quartier au travers d'opérations d'aménagement (circulations, programmation résidentielle et économique,...)	Ville de Bourges	• Action en partie visée par le NPRU (Gibjoncs / Cap Nord)
U3.1.2	Renforcer les conditions de maintien et développement du tissu commercial	Bourges Plus ou Ville de Bourges	
U3.1.3	Valoriser les réserves foncières pour des usages autres que l'habitat dans les quartiers Chancellerie/Gibjoncs/Moulon	 Bourges Plus	• Piste d'Education Routière • Verger partagé
U3.2.0 Favoriser la vie sociale par l'aménagement des espaces et l'évolution des équipements existants			
U3.2.1	Restructurer l'axe de l'avenue du Général de Gaulle	 Ville de Bourges	• PRU1 : une partie de l'avenue a été requalifiée
U3.2.2	Poursuivre l'aménagement du parc résidentiel des Gibjoncs au sud de l'avenue de Lattre	 Bourges Plus	• Prévu dans le NPRU
U3.2.3	Renforcer le caractère éducatif et sportif du parc paysager des Gibjoncs	 Ville de Bourges	• Proposition du CCAS d'installer des physio-parcs (agrès pour seniors) dans les parcs et jardins de la Ville ; à terme, le parc paysager peut être concerné par ce projet
U3.2.4	Conduire un programme de rénovation des équipements existants : - construction d'un pôle d'animation et vie sociale (centre social, associations Hameau) - construction d'un pôle santé/intergénérationnel (centre de soins CCAS, médecine scolaire) - construction d'un pôle culture/citoyenneté (bibliothèque, cyber-base, associations) - réhabilitation de la crèche Ribambelle - restructuration de l'école Paul Arnault - déplacement de la crèche Coccinelle - évolution éventuelle des structures jeunesse suite à l'étude de la politique Jeunesse à venir	 Ville de Bourges	• Prévu dans le NPRU
U3.2.5	Conduire un programme de rénovation des équipements existants notamment en tête de lac¹ (services municipaux et CCAS, résidence France Loire, commerces)	 Ville de Bourges	• CCAS : réflexion sur une restructuration des locaux du centre social

¹ Le champ d'application de l'objectif a évolué.

U3.2.6	Intégrer l'avis des usagers notamment féminins, à la conception des espaces	F/H	Ville de Bourges	
U3.2.7	Créer ou conforter des espaces publics conviviaux de proximité adaptés à tous les usagers (aires de jeux, boulodrome, cœurs d'îlots, espaces verts)	F/H	Ville de Bourges le plus souvent	<ul style="list-style-type: none"> • Liaison douce Gibjoncs Chancellerie : réalisations artistiques (ENSA) 2016 • Moulon : fresque local C'est Possible Autrement (2016) et avec Val de Berry, le service jeunesse réflexion en cours sur un aménagement et des animations temporaires sur la place au Grand Meaulnes (jeux, bacs d'aromates, chantiers jeunes...) • PRU1 : cœurs d'îlot Gibjoncs ; terrain de pétanque rue A David-Néel • PRU1 : jeux au sol avenue Stendhal • RU : Piste d'Education Routière • RU : Verger partagé • GUSP Val d'Auron : place Hippolyte Boyer/ Collectif qui investit les cœurs d'îlot rue Eirik Labonne et Alice (Centre social, APLEAT – ACEP, Tivoli, Régie de quartier, Emmetrop, France Loire, Val de Berry) et organisation de Festival Val d'o, repositionnement de la bibliothèque de rue en cœur d'îlot (Eirik Labonne et H.Boyer) • Les curioSITES du Val (Urb'annale) 2019
U3.2.8	Renforcer l'identification des structures et équipements, notamment par une signalisation adaptée		Ville de Bourges	<ul style="list-style-type: none"> • Bourges Nord : nouvelle signalisation en cours de déploiement (temps de parcours piéton)
U3.2.9	Développer des jardins familiaux ou partagés		Ville de Bourges	<ul style="list-style-type: none"> • PRU1 : potager collectif des Bour-Joncs • Verger participatif

U3.3.0	Améliorer l'entretien de l'habitat et des espaces publics			
U3.3.1	Travailler en amont sur le respect du cadre de vie par les habitants (actions citoyenneté avec les bailleurs notamment ; actions d'éducation à l'environnement auprès des enfants notamment)		Bourges Plus	<ul style="list-style-type: none"> • Tour à hirondelles Val d'Auron (Bourges Agglo Services) 2016 / 2017 • Actions collectif : APLEAT ACEP /Centre social/Régie /bailleurs /Tivoli/ actions autour de la préservation et de la propreté de son quartier • Actions nettoyage par l'EPIDE • Recycl'Eco Tri / Médiation sociale et

			<p>environnementale (Bourges Agglo Services) 2017 / 2018 / 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gibjoncs : actions de l'adulte relais médiateur Citoyenneté et Cadre de vie des bailleurs (France Loire et Val de Berry) 2017 / 2018 / 2019 • Actions des établissements scolaires (ex : label éco-école au Grand Meaulnes, Barbottes et à venir Pressavois) • Suite au diagnostic en marchant (cf ci-dessous), les enfants ont décidé de rédiger un article à paraître dans les Nouvelles de Bourges et de réaliser des dessins pour sensibiliser au respect du quartier qui seront valorisés par les 2 bailleurs • Actions GUSP – Vie de quartier pour anticiper les nuisances, développer la vie sociale (résidence requalifiée les Peupliers, nouvelle construction A Briand)
U3.3.2	Réaliser des diagnostics en marchant, dont certains spécifiques par publics (enfants, jeunes, femmes)	F/H	<p>Bourges Plus</p> <ul style="list-style-type: none"> • diagnostics partenariaux GUSP • diagnostic de nuit au Val d'Auron organisé par le CLSPD • diagnostic en marchant avec 1 classe de CE1 de l'école Jules Ferry au Val d'Auron et rencontre avec les gardiennes de France Loire, le gardien de val de Berry et le responsable des Espaces verts de secteur, l' élu référent
U3.3.3	Mettre en œuvre la charte Qualité de Service pour tous les bailleurs en commençant par des immeubles à définir		<p>Bailleurs</p>
U3.3.4	<p>Rédiger une nouvelle convention de Gestion Urbaine de Proximité en renforçant et en élargissant les objets et en passant notamment à la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité : Redéfinir une méthode opérationnelle, de nouveaux outils</p> <p>Identifier les besoins en équipes dédiées et en référents au sein des différents services</p> <p>Recueillir les attentes des locataires et des demandeurs</p>		<p>Bourges Plus</p> <p>Démarche relancée outils : diagnostics en marchant, cartographie, visites sur site, groupes de travail, veille...)</p> <p>Acteurs impliqués : 2 bailleurs sociaux (Val de Berry et France Loire, conseils citoyens, conseils de quartiers, ville (CLSPD, propreté urbaine, espaces verts, police municipale, hygiène et environnement) le CCAS (les 2 centres sociaux), associations (C'est Possible</p>

			autrement, RERS/mieux vivre ensemble, Bourges Agglo Services, APLEAT- ACEP, Emmetrop ,Tivoli Initiatives, l'Amicale du Val d'Auron), Agglomération (Environnement et développement durable, aménagement, Habitat, contrat de ville), DDCSPP
U3.3.5	Poursuivre la gestion urbaine et sociale de proximité au Val d'Auron ¹		Bourges Plus Gusp opérationnelle au Val d'Auron
U3.3.6	Définir les actions venant en contrepartie de l'abattement TFPB avec les bailleurs		Bourges Plus Démarche engagée
U3.3.7	Améliorer la situation en matière d'encombrants		Bourges Plus Sujet pris en compte dans le cadre de la GUSP, plusieurs acteurs mobilisés

U3.4.0	Valoriser l'image des quartiers		
U3.4.1	Mettre en valeur le potentiel paysager et la « nature en ville »	Ville de Bourges / Bourges Plus	<ul style="list-style-type: none"> • Panneau explicatif de la plaine du Moulon sur la gestion différenciée • Visite découverte des espaces paysagers de Bourges Nord (Printemps de l'Ecologie 2019) • Collectif Urb'annale projet Les CurioSités du Val d'Auron en partenariat avec les bailleurs
U3.4.2	Valoriser le patrimoine architectural et urbain et reconnaître son histoire	Ville de Bourges	<ul style="list-style-type: none"> • Film documentaire « Val d'Auron, mémoires neuves » (Au Fil du Faire) • Parcours de découverte du Moulon (GUSP / C'est Possible Autrement/Val de Berry, le service du Patrimoine de la Ville de Bourges, les habitants) • Mémoires du Moulon « si le Moulon m'était conté » Service du patrimoine de la Ville de Bourges, CCAS, IUT de Bourges

¹ Objectif actualisé suite à la mise en place de la GUSP au Val d'Auron

U3.4.3	Réaliser une campagne de communication apte à développer une image positive des quartiers	Ville de Bourges ou Bourges Plus	
U3.4.4	Sensibiliser les professionnels de l'immobilier à l'évolution des quartiers Chancellerie/Gibjoncs/Moulon	Ville de Bourges ou Bourges Plus	



C. Pilier Emploi et Développement Economique

Le développement économique et le développement de l'emploi sont liés mais leurs leviers sont différents.

- Développer l'économie sous-entend de permettre aux activités économiques de croître durablement en les alimentant en apports nécessaires (travailleurs, foncier, services, image, capitaux...).
- Développer l'emploi sous-entend de favoriser l'employabilité des travailleurs et des sans-emplois, et de faciliter l'accès physique des travailleurs et sans-emplois aux postes et emplois proposés.

Les objectifs opérationnels et les actions se rapportant aux trois axes transversaux sont identifiés par les pictogrammes suivants :

LCD Lutte contre les discriminations **F/H** Egalité Femme / Homme **J** Jeunesse




➤ **Susciter, accompagner, soutenir les projets économiques endogènes aux quartiers afin de développer l'emploi**

Bourges Plus a élaboré une stratégie de développement économique adoptée en décembre 2014. Cette stratégie s'insère dans les visions stratégiques portées par le territoire au sens large (agglomération, département, région).

Il apparaît donc nécessaire, afin de favoriser les effets d'entraînement, d'avoir une parfaite cohérence entre le projet économique des quartiers prioritaires et le projet économique de l'Agglomération.

Le lien entre Emploi et Développement économique est basé sur l'adaptation des ressources humaines aux besoins des entreprises et leur accessibilité. Une approche du développement économique doit donc prendre en compte ce paramètre (la ressource humaine) mais doit aussi prendre en compte les autres paramètres (foncier, services, image, capitaux...) et ne se résume pas à une approche centrée uniquement sur le quartier.

En se basant sur les thèmes de la stratégie d'Agglomération (animer et coordonner le développement, développer l'entrepreneuriat, renforcer la solidarité et la fierté économique locale, disposer de parcs d'activités de qualité et adaptés), il convient de préciser les actions de droit commun sur les quartiers nord (comment décliner la stratégie sur ces territoires) et les actions plus spécifiques liées aux grands thèmes de la stratégie mais plus adaptées aux spécificités des quartiers. Par exemple en ce qui concerne l'appui à l'entrepreneuriat, des actions ciblées sur les porteurs de projets connaissant des freins au développement de leur projet (financier, montage, compétences annexes, réseaux, parcours d'hébergement..) doivent être développées et articulées avec celles de l'Agglomération via un projet fort et mobilisateur : le Centre d'affaires de la Chancellerie.

E1	Susciter, accompagner, soutenir les projets économiques endogènes aux quartiers afin de développer l'emploi	Réfèrent droit commun	Actions
E1.1.0 Coordonner et fédérer les acteurs du développement économique			
E1.1.1	Organiser dans les quartiers politique de la ville un réseau spécifique de développement économique s'appuyant sur l'ensemble des acteurs et associant les chambres consulaires dans le cadre de la politique de développement économique globale portée par Bourges Plus		<ul style="list-style-type: none"> Centre d'Affaires de Quartier de la Chancellerie : présence permanente de la BGE et présence mensuelle d'autres organismes d'aide à la création Réflexion sur un « guichet unique »
E1.1.2	Développer les liens entre les entreprises locales et les quartiers prioritaires en valorisant les compétences existant dans les quartiers et identifiant les secteurs d'activité économique porteurs permettant l'organisation dans les quartiers d'événements de type forum, en s'appuyant notamment sur les Clubs d'entreprises		<ul style="list-style-type: none"> actions de Tivoli Initiatives (convention) 2016 / 2017 / 2018
E1.2.0 Instituer le futur Centre d'affaires de la Chancellerie comme lieu d'activités, de ressources et de communication			
E1.2.1	Proposer des contrats de location de bureaux « clefs en main » à des tarifs modérés destinés à des jeunes entreprises avec une offre de services - individuels et/ou partagés		<ul style="list-style-type: none"> Offre disponible au Centre d'Affaires de Quartier (ainsi qu'à Tivoli Initiatives)
E1.2.2	Offrir un lieu d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des créateurs d'activité assuré par le dispositif CitésLab que porte BGE Cher		<ul style="list-style-type: none"> CitésLab et Appui à la création / reprise d'activité dans les QPV (BGE) 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019
E1.2.3	Formaliser un lieu de ressources animé par le CitésLab et les partenaires de BGE Cher et proposant un ensemble d'outils, d'actions de sensibilisation, d'animation et d'accompagnement, y compris en relation avec l'Economie Sociale et Solidaire	 Bourges Plus	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion de l'information et communication à poursuivre et à développer de la part de BGE (actions et services disponibles au sein du CAQ) et de Bourges Plus (signalisation et site internet) Accueil de plusieurs organismes de formation
E1.3.0 Soutenir l'Economie Sociale et Solidaire			
E1.3.1	En s'appuyant sur la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, identifier les besoins, les opportunités de marchés ou de services nouveaux à initier au sein des quartiers		
E1.3.2	Sensibiliser les donneurs d'ordre et les créateurs potentiels à l'Economie Sociale et Solidaire à travers notamment des sessions de formation	Bourges Plus	<ul style="list-style-type: none"> actions de Tivoli Initiatives (convention) 2016 / 2017 / 2018

E1.3.3	Développer le champ de l'Economie Sociale et Solidaire par l'aide à la mobilisation des fonds européens notamment pour les associations (ingénierie et systèmes d'avance)		
E1.4.0 Mieux faire connaître les acteurs et valoriser les initiatives locales (communication / image)			
E1.4.1	Proposer un guichet unique aux créateurs / repreneurs d'entreprise en proposant un interlocuteur privilégié ¹	Bourges Plus	Réflexion en cours au sein de Bourges Plus (Direction Eco), en lien avec la création d'une cartographie des services d'aide à l'entrepreneuriat. Question à étudier de l'intégration à cette cartographie des services d'aide à l'emploi
E1.4.2	Valoriser les expériences positives des quartiers et informer sur les opérateurs d'aide à l'entrepreneuriat et sur les opportunités locales via le site internet de l'Agglomération		
E1.5.0 Favoriser la création d'entreprise dans les quartiers			
E1.5.1	Déployer le PASS Création ²	Conseil Régional	• PASS Création mis en œuvre par la BGE, CMA, CCI et Initiative Cher
E1.5.2	Mettre en place des accompagnements spécifiques dans le cadre du Plan Entrepreneuriat afin d'augmenter le nombre de créatrices d'entreprise ³	F/H CDC / BPI France	• Lever les freins à la création d'activité par des femmes issues des QPV (ADIE) 2017 / 2018 / 2019 • Plan d'actions régionales pour l'entrepreneuriat des femmes en Centre-Val de Loire 2019-2020
E1.6.0 Soutenir le tissu commercial local			
E1.6.1	Valoriser et fédérer les commerçants et définir les besoins d'installation de commerces notamment non sédentaires, en lien avec les chambres consulaires	Bourges Plus / OCAB	

¹ Objectif revu au regard de l'évolution de l'intervention de Bourges Plus

² Objectif actualisé au regard de l'évolution du dispositif, désormais piloté par le Conseil Régional

³ Le Plan Entrepreneuriat prend fin en 2020. Cependant l'objectif est maintenu compte tenu de sa corrélation avec la mesure 22 du Plan de Mobilisation en faveur des habitants : « Offrir un accompagnement aux entrepreneurs des QPV avec BPI France ».

➤ **Accompagner les habitants vers un emploi durable**

Accéder à un emploi fait partie des besoins « vitaux » qu'il est absolument nécessaire de tendre à satisfaire. Cet objectif sur les quartiers y est plus prégnant qu'ailleurs et les pistes d'actions à travailler doivent être multiples. Parmi celles-ci, mettre les dispositifs de droit commun au cœur de la politique de la ville, en renforçant leur mobilisation sur les quartiers est essentielle et constitue un levier fort à activer.

La présence de structure d'accompagnement, de dispositifs doit être encouragée et renforcée. Il s'agit également de lever les freins d'accès à l'emploi, notamment pour les femmes et les jeunes, par le renforcement de la formation et de l'accompagnement, par l'élévation des niveaux de compétence et par la prévention de toutes discriminations.

E2	Réfèrent droit commun	Actions
E2.1.0 Lever les freins à l'emploi et à la formation¹		
E2.1.1 Soutenir les formations en savoirs de base mises en place par les organismes locaux, avec une attention particulière pour les femmes (lutte contre l'illettrisme, apprentissage du français) (Cf. pilier Cohésion sociale) ²	F/H Conseil Régional	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnements linguistiques (PEP / CRIA) 2015 / 2016 / 2017 /2018 • Atelier ludique et pédagogique (C'est Possible Autrement) 2015 / 2016 / 2017 /2018 • Quand l'écrit prend la parole (Accueil et Promotion) 2015 / 2016 / 2017 /2018 • Plateforme langage – création d'une chaîne numérique (Compagnie Pace) 2016 /2017 /2018 • Plateforme de formation linguistique et formation de base (Accueil et Promotion) 2015 / 2016 / 2017 /2018 • Accueil au sein du Centre d'Affaires de Quartier de la Chancellerie de plusieurs organismes de formation
E2.1.2 S'assurer de la mise en place locale des dispositifs du PIC relatifs à la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme³	Conseil Régional Centre-Val de Loire	<ul style="list-style-type: none"> • Prescription par Pôle Emploi de FLE, de RAN, de Visas Libres Savoirs ... en fonction des besoins de la personne • Adulte relais médiation accès aux TIC (Ville de Bourges) 2015 / 2016 /2017 /2018 / 2019

¹ Objectif élargi suite à l'évaluation

² Objectif présent également dans l'objectif stratégique «Favoriser l'autonomie et l'épanouissement personnel » (cf objectif opérationnel S2.1.1)

³ Nouvel objectif inscrit au Plan de Mobilisation en faveur des habitants (mesure 25)

E2.1.3	Faciliter la mobilité individuelle par l'utilisation optimale des dispositifs locaux existants ou à venir ¹	Bourges Plus / Conseil Régional	<ul style="list-style-type: none"> • Plateforme mobilité et auto-école associative (Accueil et Promotion) 2015 / 2016 / 2017 /2018 • Location à faible coût de scooters (Mission locale) • Location de vélo (Ville de Bourges) • (à venir) location de vélo électrique (Bourges Plus) • Garage Associatif Solidaire de Baugy
E2.1.4	Faciliter la garde d'enfants, en développant des réponses spécifiques type horaires atypiques, besoins ponctuels, en lien avec le Département et la CAF ²	CAF / CCAS / Conseil Départemental	<ul style="list-style-type: none"> • Bonus de 1 000 € par place de crèche créée dans les QPV (CAF) • places de crèches CCAS réservées (mais peu utilisées)
E2.1.5	Soutenir les actions développant les compétences psychosociales (confiance en soi ...), ou apportant un soutien psychologique, notamment auprès des publics jeunes et féminins J F/H	Pas de référent spécifique	<ul style="list-style-type: none"> • action « Parents mais pas seulement » (Conseil Départemental) • Femmes des quartiers prioritaires – mobilisation vers l'emploi (CIDFF) 2015 / 2016 /2017 /2018 /2019 • Accompagnement vers l'autonomie numérique (CIDFF) 2019

Optimiser les dispositifs d'insertion professionnelle de droit commun au bénéfice des habitants des QPV³			
E2.2.0	Pour les habitants des QPV, avec une attention particulière pour le public jeune, le public porteur de handicap, les personnes les plus éloignées du marché du travail, les femmes	<i>Enjeu aussi de cohérence des parcours d'insertion</i>	
E2.2.1	Veiller à l'articulation entre la sortie de scolarisation et l'entrée dans la vie professionnelle⁴	DSDEN	
E2.2.2	Identifier (aller vers), orienter voire accompagner les habitants des QPV vers les dispositifs de droit commun d'insertion professionnelle	CODEVE	<ul style="list-style-type: none"> • Médiation relative à l'emploi (Tivoli Initiatives) 2015 / 2016 /2017 /2018 /2019 • Passeport pour l'emploi (Mission Locale) 2015 / 2016 /2017 /2018 /2019 • Parrainage et tutorat (mesure 21 du Plan)

¹ Objectif élargi pour prendre en compte les diverses mobilités possibles

² Cet objectif nécessite des réponses multiples en fonction des situations, pour chacune particulière, et des âges des enfants. Des dispositifs normés ne se montrent pas suffisants.

³ Nouvel objectif qui fusionne « Faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun » et « Valoriser les publics en développant les mises en situation professionnelle ».

⁴ Cet objectif fait écho à l'objectif S1.4 « Rapprocher les acteurs de l'éducation des acteurs de l'insertion sociale et de la formation professionnelle »

E2.2.3	Mobiliser les dispositifs de droit commun au bénéfice des habitants des QPV	CODEVE	<ul style="list-style-type: none"> • Mission Locale : Garantie Jeunes • Mission Locale : Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) • Accompagnement des allocataires du RSA (Conseil Dép) • Périodes de Mise en Situation Professionnelle • Service Civique • EPIDE • Parcours Emploi Compétences (PEC) • Actions de Pôle Emploi (exemple « Accompagnement Intensif Jeunes ») • Partenariat Pôle Emploi / Etat / OFII pour les étrangers primo-arrivants • Charte relative à l'orientation et l'insertion professionnelles des étrangers primo-arrivants dans le cadre du Contrat d'Intégration Républicaine (Etat/OFIG/acteurs SPE) • Formations du PIC (mesure 19 du Plan)
--------	---	--------	---

E2.3.0 Soutenir l'insertion par l'activité économique			
E2.3.1	Poursuivre le travail partenarial entre les différents facilitateurs et les donneurs d'ordre pour mettre les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) au cœur de la mise en place des marchés clausés	UD-DIRECCTE / CD (DHIE)	<ul style="list-style-type: none"> • les missions de facilitateurs : actuellement portées par Prométhée Cher et par le Conseil Départemental • action du Conseil Départemental : politique d'achats publics clausés
E2.3.2	Poursuivre la mobilisation et développer les différents dispositifs SIAE (Ateliers chantier d'insertion, Association intermédiaire, entreprise d'insertion, entreprise d'intérim d'insertion) au bénéfice des habitants des quartiers notamment auprès des habitants du Val d'Auron	UD-DIRECCTE / CD (DHIE)	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier d'insertion (Bourges Agglo Services) 2015 • Les 5 chantiers d'insertion (Entraide Berruyère) 2015
E2.3.3	Soutenir des besoins spécifiques de l'Insertion par l'Activité Economique (ex : psychologue du travail)	UD-DIRECCTE / CD (DHIE)	<ul style="list-style-type: none"> • Insertion Emploi (Bourges Agglo Services) 2016 /2017 /2018 /2019 • Les 5 chantiers d'insertion (Entraide Berruyère) 2016 /2017 /2018 /2019

E2.4.0 Permettre l'élévation des niveaux de compétences			
E2.4.1	Assurer le recours aux formations en alternance : - contrats d'apprentissage ¹ , en mettant en place le dispositif d'accompagnement renforcé « réussite apprentissage » développé par le Service public de l'emploi et les CFA - contrats de professionnalisation en s'appuyant sur le GEIQ Alisé ²		<ul style="list-style-type: none"> • action de Pôle Emploi et de la Mission Locale • Forum annuel « Mode d'emploi Apprentissage » (CFA et Mission Locale)
E2.4.2	Développer des actions permettant de favoriser l'accès aux dispositifs de formation existants	Pas de référent spécifique	<ul style="list-style-type: none"> • Une réflexion est en cours au conseil régional sur le sujet mais à ce stade, pas de projet défini précisément.
E2.4.3	Soutenir les actions de promotion et d'accompagnement des jeunes des quartiers vers des dispositifs spécifiques de formation	Pas de référent spécifique	<ul style="list-style-type: none"> • Cordées de la Réussite (mesure 21 du Plan), action locale existante • EPIDE • actions du Service Régional de l'orientation
E2.4.4	Favoriser la reconnaissance des diplômes étrangers et des compétences en mobilisant l'information sur les conditions de reconnaissance de diplômes notamment pour les femmes	F/H	<ul style="list-style-type: none"> • action de la Chambre des Métiers : VAE destinées des personnes migrantes ? • objectif intégré aux missions d'accompagnement professionnel du CIDFF
E2.5.0 Développer la mixité professionnelle F/H			
E2.5.1	Revaloriser les métiers à prédominance féminine (pour éviter le sentiment de déclassement)	F/H	
E2.5.2	Développer l'accès du public féminin, y compris jeune, aux métiers dits traditionnellement masculins	J F/H	<ul style="list-style-type: none"> • action de la Mission Locale « découverte des métiers de la logistique » (plateforme logistique Carrefour) 08/03/2019 • groupe de travail « Femmes et Logistique » animé par la CCI

¹ Objectif confirmé dans le Plan de Mobilisation en faveur des habitants (mesure 24)

² Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

Annexe 3 : Engagement des partenaires - Contributions spécifiques

1 La mobilisation du Conseil Régional Centre-Val de Loire

En complément et en renforcement de ses engagements détaillés dans le Contrat de ville initial, le Conseil régional rappelle :

- ses possibilités d'intervention en investissement dans le Cadre des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale pour certaines opérations de renouvellement urbain (en NPRU ou hors NPRU), notamment locaux d'activités, réhabilitation thermique de logements sociaux, qualité des espaces publics, mobilités douces, équipements publics... ;

- son engagement constant en matière d'accès aux soins notamment par le soutien aux structures d'exercice regroupé et aux actions de prévention dans les lycées ;

- sa volonté de favoriser la mobilisation par les habitants des quartiers politique de la ville des différents dispositifs régionaux concourant à l'orientation, la formation et à l'emploi, et notamment les nouvelles actions mises en place dans le cadre du PACTE régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 financé par l'Etat avec la contribution des partenaires sociaux et dont la mise en œuvre est pilotée par la Région : nouvelle offre de formation aux compétences de base et transversales, chantiers formation, actions DEFI – Développement de l'Emploi par des Formations Inclusives, ...

2 La mobilisation du Conseil Départemental du Cher

La mobilisation du Département se poursuivra comme stipulé dans le contrat initial.

Le Conseil Départemental veut renforcer l'accompagnement des allocataires du RSA vers et dans l'emploi. Une attention particulière sera portée aux allocataires dans les quartiers prioritaires de la ville.

Les modes de garde des jeunes enfants doivent effectivement faciliter l'accès à l'emploi grâce à des horaires adaptés et à des accès facilités.

S'agissant de l'habitat, le Département avec l'Etat finalisent le Plan Départemental de l'Habitat avec les orientations stratégiques de renforcer les connaissances du territoire départemental et de ses habitants, de mieux diffuser l'information et de mieux requalifier un parc existant qui ne répond plus aux attentes des ménages.

Ces orientations s'accompagnent d'actions opérationnelles avec notamment :

- le projet de mise en place d'un observatoire de l'habitat,
- la détermination de moyens et des modalités nécessaires à la mise en place éventuelle d'une Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL),
- l'accompagnement de la structuration des filières du bâtiment et leur valorisation,
- la lutte contre les vacances,
- la conciliation des attentes individuelles avec un développement responsable et durable du territoire

Egalement compétent dans le cadre du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), avec notamment la gestion du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), le Département continuera à soutenir le développement des logements sociaux favorisant la mixité sociale, la mixité des âges et contribuant aux économies d'énergie dans une approche de développement durable.

Le Département souhaite tout particulièrement appeler l'attention, compte tenu du vieillissement de la population, sur l'importance d'intégrer les adaptations nécessaires pour faciliter la vie des personnes en perte d'autonomie dans leur logement.

Ce point sur le vieillissement sera à mettre en exergue notamment dans le cadre du Contrat Local de Santé, avec l'importance de rompre l'isolement, de favoriser l'utilité des seniors ou des personnes en situation de handicap dans la cohésion du quartier, dans une logique d'inclusion.

La mobilité doit aussi être pensée pour cette population, ainsi que l'aménagement urbain, en particulier concernant les parcours piétons adaptés et sécurisés et l'accès facilité aux commerces, aux activités de loisirs et aux dispositifs de santé pour lesquels le Département s'engage pour encourager et faciliter la venue de professionnels de santé, Bourges n'étant pas épargnée par le processus de désertification médicale qui touche le Cher.

L'engagement du Département dans le plan pauvreté avec la convention « d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi » pourra trouver écho dans les quartiers prioritaires de la ville.

Enfin, l'implantation dans ces quartiers prioritaires des services d'Action Social du Département, dans une logique d'accueil social inconditionnel (siège de la Maison départemental d'action sociale – MDAS – de Bourges, rue Heurtault de Lamerville et de ses antennes Chancellerie, Gibjoncs) est aussi un atout de proximité pour l'accès aux droits et l'accompagnement des plus fragiles.

De plus, les consultations de la Protection Maternelle Infantile au sein de la MDAS et de ses antennes et l'action des puéricultrices au domicile contribuent à une prévention sanitaire pour les enfants de moins de six ans et apportent un soutien ou des conseils aux parents.

3 La mobilisation de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher (Caf du Cher)

3.1 Les engagements de la Branche Famille : Généralités

La loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine fixe les principes de la nouvelle politique de la ville dans laquelle s'insèrent les Contrats de ville qui portent sur les trois axes suivants :

- la Cohésion sociale, avec pour objectifs de réduire la pauvreté et de renforcer la solidarité entre les générations. Dans ce cadre, les jeunes et les publics fragiles, parmi lesquels les femmes en situation de monoparentalité, constituent des publics cibles. Ils nécessitent une attention particulière pour rendre effectif l'exercice de leur citoyenneté et promouvoir l'égalité réelle en matière d'accès aux droits ;
- le cadre de vie et le renouvellement urbain, avec pour objectif d'améliorer la vie quotidienne des habitants, notamment de ceux qui résident en logement social ;
- le développement de l'activité économique et de l'emploi avec l'objectif de réduire de moitié, sur la durée des Contrats de ville, les écarts de taux d'emploi entre les territoires prioritaires et l'agglomération de référence, en particulier au bénéfice des jeunes.

Politique de cohésion urbaine et de solidarité, tant nationale que locale, au bénéfice des quartiers défavorisés et de leurs habitants, la politique de la ville poursuit des objectifs partagés par la Branche Famille dans le cadre des engagements pris dans sa convention d'objectifs et de gestion (Cog) pour la période 2018 à 2022 (mixité sociale, prévention des discriminations, rééquilibrage territorial, etc.).

D'une part, les territoires et publics qu'elle vise recoupent ceux définis comme prioritaires pour les interventions de l'action sociale des Caf.

D'autre part, la mise en œuvre des Contrats de ville s'appuie sur des méthodologies valorisées par les Caf (projets de territoire, participation des habitants, projets innovants, schéma départementale des services aux familles, schéma d'animation de la vie sociale, convention territoriale globale...).

Le Contrat de ville a pour objectif de mobiliser l'ensemble des politiques publiques afin de rétablir l'égalité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il intègre et formalise la mobilisation des dispositifs de droits commun de l'ensemble de ses signataires, en préalable à l'engagement des crédits d'intervention dédiés à la politique de la ville.

En outre, le Contrat de ville est co-construit avec les habitants des quartiers prioritaires, des associations et des acteurs économiques. Ce principe se concrétise par la mise en place de Conseils citoyens dans l'objectif d'impulser une nouvelle dynamique participative dans ces quartiers.

Les équipements d'animation de la vie sociale soutenus par les Caf et notamment les centres sociaux et les espaces de vie sociale peuvent servir d'appui à la mise en place de ces Conseils citoyens.

A cet effet, les Caf examineront avec attention l'action des associations œuvrant en faveur des habitants des quartiers prioritaires dans le respect des missions et programmes définis dans la Cog 2018/2022.

3.2 Engagements de la Caf du Cher au regard des orientations stratégiques et des objectifs opérationnels du Contrat de ville de Bourges

Dans le champ de la Cog 2018-2022 et de son contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion pour 2018-2022, la Caf du Cher a réaffirmé ses orientations prioritaires autour de quatre missions :

- aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale ;
- faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement ;
- créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles.

C'est à ce titre que la Caf du Cher déclinera ses objectifs en articulation avec la politique de la ville, notamment sur les axes transversaux et piliers « Cohésion sociale et cadre de vie », ceci afin de favoriser la synergie des acteurs, de répondre aux besoins des habitants, de rétablir l'égalité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

En outre, la convention territoriale globale (Ctg) favorise la territorialisation de l'offre de service de la Caf en cohérence avec les politiques locales.

Elle a pour objectif d'élaborer le projet social du territoire porté par la collectivité et d'organiser concrètement l'offre de service qui va être proposée, notamment pour :

- favoriser l'accès aux droits et aux services ;
- encourager la participation des habitants et dynamiser la vie sociale des territoires ;
- mieux coordonner et optimiser l'offre existante et la rendre lisible aux familles ;
- construire les coopérations entre la diversité des partenaires institutionnels et locaux

L'approche territoriale et globale mise en œuvre dans le cadre de la Ctg permet de mieux articuler les interventions sur le territoire.

3.2.1 La Caf du Cher et le Plan National de prévention et de lutte contre la pauvreté

La Caf du Cher est concernée par les orientations du plan national de prévention et de lutte contre la pauvreté et partage notamment 3 grands enjeux :

- rendre plus accessibles aux enfants pauvres les modes de garde formels ;
- favoriser l'accès aux droits et la lutte contre le non recours ;
- renforcer notre accompagnement de l'insertion par le développement d'une articulation entre l'ouverture des droits et l'accompagnement des personnes.

3.2.2 Le schéma départemental des services aux familles

Le schéma départemental des services aux familles sous l'égide l'Etat, le 21 avril 2016 confirme l'engagement de la Caf du Cher aux côtés des familles et des partenaires. Son objectif majeur est de mieux accompagner les familles en confortant les acteurs locaux.

La réduction des inégalités territoriales et sociales constitue une priorité de ce schéma construit autour de quatre orientations stratégiques majeures :

- permettre à toutes les familles d'accéder à l'offre d'accueil et parentalité ;
- garantir aux familles une continuité éducative petite enfance, enfance et jeunesse ;
- mobiliser et valoriser les familles autour de la fonction parentale ;

- poursuivre l'engagement des collectivités dans la construction d'une politique enfance et jeunesse.

3.2.3 Structurer une offre petite enfance, enfance, jeunesse et le soutien à la parentalité

Les engagements de la Caf du Cher :

La petite enfance

Il s'agit de pérenniser l'offre d'accueil collective existante et créer de nouvelles places notamment dans les territoires prioritaires, tout en favorisant leur accès aux familles modestes ou confrontées au handicap d'un enfant en s'appuyant sur la rénovation des modalités de financement des EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant) et une articulation sur trois niveaux :

- ✓ un financement à l'heure, lié à l'activité des eaje : la prestation de service unique
- ✓ des financements forfaitaires par place, liés aux caractéristiques des territoires d'implantation et des publics accueillis :
 - un forfait à la place pour les places nouvelles et le maintien d'un forfait pour les places existantes
 - un bonus « territoire » modulé selon le potentiel financier et le niveau de vie des habitants de la collectivité ou le quartier d'implantation de la structure (majoré en QPV)
 - un bonus « mixité sociale »
 - un bonus « handicap »
 - ✓ un financement au projet, via le fonds publics et territoires.

L'éligibilité au forfait et au bonus territoire sera conditionnée à la signature d'une convention territoriale globale.

Un Pôle ressource petite enfance et handicap a également été mis en place depuis 2017 pour faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques au sein des modes de garde (crèche, assistants maternels, accueil de loisirs). Il est destiné aux parents en recherche d'informations, aux professionnels des structures d'accueil du jeune enfants, d'accueil de loisirs, aux assistants maternels et aux partenaires de l'accompagnement du jeune enfant et de ses parents

L'enfance

Il s'agit d'accompagner les parcours éducatifs des enfants de 3 à 11 ans, la Caf du Cher soutient les familles dans leur conciliation de leurs vies familiale, sociale et professionnelle, en proposant à leurs enfants une offre d'accueil éducative de qualité et accessible financièrement, sur l'ensemble des temps libres en dehors de l'école. L'enjeu est de contribuer à permettre à tous les enfants d'avoir accès à des offres d'activités diversifiées (culturelles, sportives, scientifiques...) avec une attention particulière portée aux enfants les plus vulnérables notamment en matière de départs en vacances.

L'objectif est de poursuivre une politique d'accessibilité et de simplification en matière d'accueils de loisirs sans hébergements (alsh), en :

- généralisant des modalités de financement rénovées et simplifiées des alsh ;
- poursuivant le soutien aux alsh, notamment sur le temps du mercredi et favoriser leur accessibilité (handicap) ;
- facilitant l'accès aux loisirs des enfants : la caf du Cher soutient des projets d'offre de loisirs qui s'adressent prioritairement aux enfants issus de familles vulnérables. Il s'agit de valoriser et essaimer les projets favorisant l'éducation culturelle et artistique des enfants, la découverte scientifique, l'éducation aux médias et au numérique, l'éducation à la citoyenneté et les activités sportives, à travers le « fonds publics et territoires en complémentarité des aides locales caf ;
- dynamisant les départs en vacances des enfant : la caf soutient les départs en vacances des enfants et des adolescents issus des familles les plus fragilisés.

La jeunesse

Il s'agit de soutenir les jeunes de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie par :

- l'encouragement des initiatives des adolescents et le renforcement de leur accompagnement éducatif, y compris par les outils numériques ;
- l'accompagnement, le soutien et la valorisation des projets portés par les adolescents : il s'agit de mettre en œuvre les actions prévues dans l'annexe jeunesse du Schéma Départementale de Services aux Familles en portant une attention particulière aux projets citoyens initiés par les jeunes et s'appuyant sur la nouvelle « prestation jeunesse » ;
- la poursuite du développement des Promeneurs du net.

Le soutien à la parentalité

La politique de soutien à la parentalité vise à répondre aux préoccupations des parents relatives à l'arrivée d'un nouvel enfant, à leur scolarité, à leur santé, à leur équilibre et leur développement, aux difficultés relationnelles rencontrées à certaines périodes charnières... ; En valorisant les parents dans leur rôle, elle contribue à prévenir et accompagner les risques pouvant peser sur les relations intrafamiliales (séparation, relations conflictuelles parents/ ados...)

La Caf du Cher s'appuie sur :

- le co-pilotage du REAAP (réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents) avec le conseil départemental sous l'égide de l'Etat ;
- le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ;
- la médiation familiale, l'espace rencontre ;
- les lieux d'accueil enfants parents (LAEP).

Il s'agit de favoriser la qualité des liens parents-enfants aux moments clés de la vie familiale.

La Caf du Cher s'engage à :

- accompagner les parents à l'arrivée de l'enfant en améliorant les dispositifs existants et en concourant à leur bonne articulation ;
- soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants et notamment les adolescents ;
- accompagner et prévenir les ruptures familiales.

3.2.4 Renforcer la Cohésion sociale par l'animation de la vie sociale

L'animation de la vie sociale s'inscrit en complémentarité des offres d'intervention sociale dans les territoires. Les structures de l'animation de la vie sociale, représentées par les centres sociaux et les espaces de vie sociale, représentent un outil privilégiée pour faciliter l'intégration sociale des familles dans leur environnement et contribuer à la cohésion sociale sur les territoires L'inclusion sociale et la socialisation des personnes, mais aussi le renforcement des liens sociaux et de la Cohésion sociale constituent, avec le développement de la participation citoyenne de proximité, les finalités du secteur de l'animation de la vie sociale soutenu par la Caf.

Conformément aux engagements de la Cog 2018-2022 et aux règles définies par la Cnaf, (critères d'agrément mentionnent explicitement l'accessibilité à tous et le développement d'actions favorisant la mixité des publics), le soutien à ces équipements sera poursuivi par la Caf du Cher, via les prestations de service « animation globale et actions collectives familles » et « animation locale ».

Elle renforcera également la concertation avec les partenaires, et les opérateurs de terrain mobilisés sur les projets porteurs de dynamiques participatives des habitants et d'initiatives citoyennes de proximité.

Il s'agira aussi de capitaliser le savoir-faire des centres sociaux pour la mise en place effective d'un Conseil citoyen, leur mode d'intervention étant fondé sur la participation des habitants dans une démarche d'animation globale.

Enfin, la Caf portera une attention particulière aux démarches engagées de formalisation des schémas départementaux d'animation de la vie sociale, lesquels, en articulation avec les financeurs et opérateurs de ce secteur, ont vocation à contribuer à la définition et à la réalisation des projets des Contrats de ville.

3.2.5 Favoriser l'accès aux droits et l'accompagnement des familles vulnérables

Le déploiement d'une politique de paiement à bon droit doit nécessairement se soucier de l'accès effectif des personnes à leurs droits.

À ce titre, la Caf du Cher assure, en fonction des besoins du territoire et du partenariat, des rendez-vous des droits en direction des allocataires qui en ont le plus besoin pour qu'ils bénéficient d'un accompagnement renforcé dans l'accès à l'ensemble de leurs droits sociaux.

De plus, et conformément aux engagements des Caf en matière d'offre globale de service, les familles les plus en difficulté (situations de séparation et de monoparentalité, allocataires de minimas sociaux, difficultés de maintien dans le logement) peuvent bénéficier d'un accompagnement social particulier en complément du rendez-vous des droits. Résopluce, réseau d'accès aux droits animé par la Caf et la Cjam constitue également un levier pour la détection de bénéficiaires potentiels.

4 Engagements de la CPAM du Cher au regard du Contrat de ville

Dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Gestion 2018-2022 conclue entre l'Etat et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, et de son Contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie a défini des orientations prioritaires qui visent notamment l'accès aux droits et aux soins des publics prioritaires (principalement les jeunes et les populations en situation de précarité et/ou de vulnérabilité) :

Ainsi, au regard des axes développés dans le contrat de ville de Bourges, la CPAM poursuivra son implication dans la réduction des inégalités sociales de santé dans le cadre de ses missions et au travers du contrat local de santé de Bourges, en :

- développant des actions facilitant l'accès aux droits avec ses partenaires dans le cadre de Résopluce et en luttant contre le renoncement aux soins grâce à la Plate-Forme d'Intervention Départementale pour l'Accès aux Soins et à la Santé (PFIDASS) mise en œuvre depuis 2018 ;
- mettant en œuvre divers programmes de prévention et d'accompagnement en santé, en cohérence avec les politiques publiques, notamment en matière de lutte contre les conduites addictives, contre l'obésité, contre le diabète, contre l'antibio-résistance, etc...et de promotion de la vaccination, de la santé bucco-dentaire, des dépistages, etc... ;
- luttant contre les difficultés territoriales d'accès aux soins, notamment grâce à un soutien accru aux structures d'exercice coordonné comme les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et les communautés professionnelles de territoires de santé (CPTS), à une meilleure organisation des soins et un développement rapide de la télémédecine ;
- accompagnant l'innovation numérique en santé via des projets dits de « e-santé » ouvrant des perspectives d'évolution des parcours de soins et des prises en charge, au profit de l'ensemble des publics de l'Assurance Maladie. La généralisation à l'horizon 2021 du dossier médical partagé (DMP) constituera un levier majeur pour améliorer la prise en charge des patients, décloisonner le système de santé et éviter les actes redondants.

5 Engagements de France Loire et de Val de Berry

Les deux bailleurs s'engagent à poursuivre leurs engagements d'amélioration du cadre de vie, de la qualité de service et du bien vivre ensemble dans les quartiers en contrepartie de l'abattement TFPB.